

énumération, ce témoin fait surtout état de sa compétence lexicale car il fait allusion à un niveau de confort sans doute atteint par les paysans aisés mais absent du milieu paysan pauvre : le mobilier y est, en règle générale, beaucoup plus rudimentaire. Comme le signale Moraï (1978 : 211) en effet, "les armoires sont inconnues à la campagne", et nous pouvons ajouter qu'il en va de même pour la table de toilette ou la coiffeuse : c'est dans une sorte de coffre ou de malle qu'on range généralement les vêtements quand on ne les suspend pas, tout simplement, à des cintres ou à des clous.

[salõ, not. 17] : le mot n'a pas ici le sens de "salon" (voir la carte 689) mais la valeur métonymique "mobilier de salon". Il s'agit d'une survivance.

B. Carte 694. [ɛ̀z/ɛ̀y 3, 11, 20/ɛ̀y 20] < chaise. La correspondance phonétique fr. [z] > cr. [z/y] est constante et régulière. On trouve à date ancienne une telle correspondance entre le mot français "case" et les formes créoles qui en sont issues : Ducœurjoly (1802 : 331) mentionne à cet égard les variantes "caze" ou "caye", en utilisant cependant de manière systématique la seule variante "case" (ou "la case") dans les exemples qu'il produit (sans doute sa propre variante idiolectale). Nous faisons l'hypothèse que la fréquence d'emploi du mot a provoqué l'élimination de la variante [kaz] au profit de la seule forme [kay] aujourd'hui d'emploi général.

C. A propos de la carte 694, remarque sur les prépositions créoles.

Nous remarquons tout particulièrement l'énoncé [lévé su ɛ̀z la !, not. 11] "lève-toi de dessus cette chaise !". La préposition [su] revêt ici la valeur "de dessus", alors qu'elle offre dans d'autres contextes (avec d'autres verbes) la valeur "sur". Valdman 1981 *et al.* donne l'exemple "Mete po flè-a sou tab-la" (mets le pot de fleur sur/dessus la table). Il nous paraît intéressant de rappeler qu'une restructuration analogue s'est opérée, comme l'explique RC (1974 : 958-960) et (1992a : 47) à propos du réun., du mau. et du rod., entre "dans", "en" et "hors de", "le premier et le troisième se "télescopant" le plus souvent pour donner une préposition "dã" possédant le double sens de "dans" et "hors de", restructuration sans doute déjà mise en œuvre dans les parlures des colons des deux zones comme l'indique la comparaison. Nous avons expliqué dans le comm. 503 que les prépositions haït. [nã] et [su] offrent toutes deux une double valeur, respectivement "dans"/"hors de", et "dessus"/"de dessus". Nous pensons avec Chaudenson (1993a : 100) que, du fait des ambiguïtés engendrées par la proximité phonique des prépositions "sur" et "sous", ambiguïtés décelables dans le français lui-même ("la fameuse chanson *Sur le pont d'Avignon* disait, à l'origine, *Sous le pont d'Avignon*"), ces deux prépositions n'étaient guère employées par les colons. Et que, par conséquent, la préposition haït. [su] n'a pas pour étymon la préposition "sur", mais la préposition (provenant d'un adverbe) "dessus", forme plus forte. LGRLF mentionne du reste un usage, glosé comme "vieux", de la préposition de lieu, employée seule et l'illustre par une citation extraite de l'œuvre *Le Cid* de Corneille (I, 3, variante) :

«Chaque jour, chaque instant entasse pour ma gloire
laurier dessus laurier, victoire sur victoire.»

D. Réun. (ALRé 254) "màb, mèb, mɛ̀b". Quad. (MB, LMPT) "mèb ; chèz".

695 "Dodin" nan (fauteuil à bascule)

A. [dódin/dòdi:n 7/dudin 9/ dódzin 10, 17, 19, dódēn 12] < dodiner. Ce verbe français signifie "balancer doucement" ; il est glosé comme "vieux" ou "régional" par LGRLF. Nous ignorons si le dérivé qui en est issu est lui-même un dialectalisme ou s'il constitue un néologisme. La comparaison entre créoles n'est, sur ce point, d'aucune aide : ces formes ne semblent attestées qu'en haïtien. Le verbe correspondant [dódinē 11] est à classer parmi les survivances (FEW III, 112-13 : Afr. mfr. "dodiner" : balancer) ; voir aussi les comm. 456 "Berçer un enfant" et 1227 "Se balancer dans un fauteuil à bascule".

Quelques locuteurs mentionnent une forme plus complexe [cèz dódin 2, 9/cèy dódin 5, 11/cèy dód(i/ē)n 12/] "chaise dodine".

Autres formes recueillies :

[kadré 5] < cadre ? Le français offre un terme de marine "cadre" qui désigne une "couchette de toile montée sur un châssis en bois" (LGRLF).

[fótèy 3, 5] < fauteuil. La présence de ces formes s'explique sans doute par le fait que la "dodine" est le fauteuil par excellence.

[balāsin 19] < balancine. Le mot créole est néologique, par changement de référent. Le terme français désigne en effet, en marine, le "cordage partant du sommet d'un mât et servant à soulager un espar (vergue, bôme) ou à régler son apiquage (tanguon)" (LGRLF).

B. Réunion. ? Guad. (MB, LMPT) "bèrsèz" (berceuse, fauteuil à bascule, rocking-chair).

697 "Bankèt" la (tabouret)

A. Il n'est pas certain que toutes les formes mentionnées réfèrent à un véritable tabouret. Le plus souvent, c'est un simple tronçon de bois qui assume la fonction de tabouret (cf carte 698). La répartition adoptée ci-dessous considère néanmoins les formes citées comme référant effectivement au tabouret.

[bā, ti bā/ti bā/tū bā] < banc, petit banc. Survivance (même emploi en Réunion).

[bākèt 14, 16, 17] < banquette. "Siège à plusieurs places, relativement dur, avec ou sans dossier" (LGRLF). Le mot créole est néologique (par changement de référent). Pour deux témoins (6, 15), le mot désigne une sorte de tablette sur laquelle on dépose la vaisselle (après le lavage).

[taburè 10] < tabouret. Survivance.

[ti but cèz 7] < bout. Litt. "petit bout de chaise". Le mot [but] est employé également à propos de vêtements, généralement usagés et réduits à leur plus simple expression : [ti but pātalō, ti but kāsō, etc.] litt. "petit morceau de pantalon, petit morceau de short" (cf carte 1041).

B. Réunion. (RC 1974 : 66) "ti bā". Guad. (MB) "tabourè" ; (LMPT) "tabouré, tabouvé".

698 "Choukèt" la, "biyòt" la (tronçon de bois servant de tabouret)

A. Les différentes variantes sont configurées de façon remarquable : les formes [biyòt/biyòs] (< billot) sont localisées (à une exception près [biwòs 19]), dans le Nord (localité 8 incluse), les variantes [çukèt/sukèt] (< chouquet) se trouvant dans le Sud.

[bijòt 1, 2, 3, 4, 5, 7/bijòs 6, 8/biwòs 19] : nous remarquons en particulier la prononciation du [t] final et l'ouverture corrélative de la voyelle moyenne. Les autres variantes offrent un [s] final et une variation du glide. Il est à noter que le quad. connaît une forme phonétique assez divergente : dépourvue de consonne finale "ouvrante", sa voyelle moyenne étant fermée, elle se rapproche davantage de la variante française standard (prononcée [bijo]).

[ɛukèt/sukèt] : cette paire de variantes phoniques est intéressante à plusieurs titres : les formes présentent toutes deux la non-palatalisation de *k* issu de *c+a* latin initial ou intérieur derrière consonne ; en second lieu, nous notons qu'à un traitement en *ch* de *c+e* (ou *i*) latin pour la première variante, s'oppose un traitement correspondant en *s* (traitement "français") pour la seconde variante (ce phénomène est toujours, selon Brasseur 1983, associé au précédent). La présence de ces deux formes illustre bien la contribution respective de différents parlers d'oïl à la genèse du créole haïtien.

Autres formes : [budɛ bwa 11/buɔɔ ɛ bwa 19, but ɛukèt 20] < bout de bois, bout de chouquet. Nous constatons la perte de la préposition de la forme étymon.

B. Réun. ? Guad. (MB, LMPT) "biyo".

701 Dans quoi met-on les provisions de nourriture ?

A. Les témoins ont mentionné des meubles et/ou des récipients qu'on ne trouve pas forcément dans les maisons paysannes, ces dernières étant généralement équipées de façon très sommaire.

Parmi les meubles où sont rangées les provisions, on distingue :

- [ófis] (< office). Le mot français désigne à l'origine une "pièce, ordinairement attenante à la cuisine, où se prépare ordinairement le service de la table" (LGRLF). L'emploi créole est néologique et nous pensons que la métonymie a été favorisée par le fait que l'office devait également être le lieu où l'on rangeait les provisions destinées à la table.

- [bifèt/búfèt/bifè 2] < buffet. Survivance. Le témoin 15 dit qu'on y range les vêtements. Le [t] final était sans doute prononcé dans l'usage des colons de Saint-Domingue ; les formes quad. et réun., sont plus proches de la forme française standard.

- [gadmǎjé] < garde-manger. Survivance.

- [pantyè/pāntsyè 4/pankè 16/pantjè 16] < panetière : "Petit meuble à claire-voie, sorte de garde-manger où l'on garde le pain" (LGRLF). Survivance. Au plan phonétique, nous notons l'alternance devant voyelle antérieure de consonnes palatalisées ou d'une consonne vélaire.

Récipients :

[ɛódyè 5] < chaudière.

[kadérik 5] < ?. Ce mot, mentionnée par Valdman (1978 : 288) comme variante du Centre Nord, y est traduit par "chaudron".

[panyé lyās 9, panyé 10, 11] < panier. Le témoin 11 précise qu'on y range les aliments crus (il s'agit sans doute des "vivres").

[valiz 9] < valise. Le mot désigne, entre autres, une valise en créole.

[asyèt 11] < assiette.

[kivèt 11] < cuvette.

Les réserves de céréales sont rangées, nous dit le témoin 5, dans une [kalòj] ou un [kólòbyé] "grenier à provisions, ayant la forme d'une maison en miniature". Il est à noter que les deux mots désignent par ailleurs également une cage à oiseaux (cf comm. 681).

B. Réun. (ALRé 255) ē bifé, œ bugé, le gá:ʔd mājé (pts 30, 35, 40). Guad. (MB) ? ; (LMPT) "gadmanjé" (garde-manger) ; "dréswa, bifé" (buffet).

702 Dans quoi range-t-on le linge ?

A. Les témoins ne sont pas avares de désignations et certains d'entre eux vont jusqu'à mentionner parfois deux variantes d'un même lexème.

[amwa/amwaʔ 7] < armoire. L'haït. ne présente pas de prosthèse, contrairement à ce qui se produit parfois en réun.

[malèt 2, 8, 10, 20] < mallette

[mał 5, 10, 11, mał fèmē 10] < malle, malle fermée.

[pādil 1/pādwil 5/pādri 3, 5, 19] < penderie : l'ancien groupe consonantique [dr] fait parfois l'objet d'une simplification ou d'une restructuration. La finale en [l] donne à penser qu'a pu s'exercer une attraction paronymique (pendule) . La forme réun. offre une prosthèse.

[bō bifèt 9] < bon buffet.

[cèsu 5/cèsó 5/sèsó 6, 11, 12] < cerceau. C'est le nom donné au cintre, assez répandu en milieu rural. Néologisme par changement de référent (FEW II, 1, 698, a : "Nfr. "cerceau" : "joug en bois, soutenu par des courroies employé pour porter des seaux d'eau", seit Rich. 1680"). Deux formes sur cinq offrent une dissimilation.

[casḡʔ 7, casḡ plastik 7] < sachet. Ces formes présentent une dilation (assimilation à distance) dont nous ne saurions dire si elle est néologique ou archaïque.

"Suspendre un vêtement" : [kʷóké 6] (< croquer), [pādyé 12] (< pendiller). Dans le premier lexème, le second [k] représente la trace d'un phénomène phonétique normanno-picard (non-palatalisation de [k] ; cf, entre autres, carte et comm. 698).

B. Réun. (ALRé 255) "ēn lá:ʔmwá:ʔ, ēn á:ʔmwá:ʔ, ē lāpādri, ē kòf" (une armoire). Guad. (MB) "malèt" (petite valise) ; (LMPT) "lanmwa" ; "malèt" (malette) ; malmòl" (valise).

703 Sur quel meuble met-on les objets qui servent pour les "lwa" ?

A. Quelques témoins (2, 9, 20) manifestent des réticences.

Sans doute parce que la question n'est pas assez précise, certains locuteurs mentionnent des parties du temple vaudou ou le temple lui-même, et non le meuble disposé dans la maison individuelle.

[kay badʒi 3, badji 4] : "chambre du sanctuaire où se trouve l'autel des loas" (Métraux 1958 : 326). Le mot se prononce parfois [bagi].

[ti cām kay lwa yó 5] litt. "petite pièce des loas".

[péwō 14, 15] < perron : chez certains locuteurs du Sud, ce mot désigne le temple vaudou. Mais ici il s'agit d'un ouvrage en maçonnerie, dans lequel est aménagée une cavité et qu'on équipe d'une porte (cf notice 14).

[pérès(t)il 19] < péristyle : "Annexe du houmfo [temple] ayant l'aspect d'un grand hangar ouvert sur les côtés. C'est là que se déroulent presque toutes les cérémonies vaudou et qu'ont lieu les danses rituelles" (Métraux, *ibidem*).

[ógatwa 6, 10, 12+, bwat ógatwa 10, 13, 16, 17, tab ógatwa^r 18] < oratoire, boîte oratoire, table oratoire. Le [r] intervocalique français cède la place à une consonne vélaire. Ce changement phonétique est relativement constant et régulier : on le retrouve dans la forme [sègyé] qui alterne, il est vrai, avec [séryé] "sérieux, consciencieux", ou dans un mot comme [ãmègdã/ãmèdã] (< emmerdant) "agaçant". [tab 8, tab(1) 19] est probablement une forme réduite de [tab ógatwa^r (cf ci-dessus). [fótèy 1, 7] < fauteuil. [ti bifèt 6, bufèt 10] < buffet.

B. A la Réunion (ALRé 256), le mot "ẽ lórátwá:^r, ẽ répózwá:^r, ẽ órátwá:^r" désigne un abri pour les statuettes. Guad. ?.

705 Kabann (lit)

A. Le mot désigne le lit rustique. Il était employé, d'après Moral (1978 : 350), dans le même sens dès les débuts de l'époque coloniale :

«Au pourtour du logis, ils (les boucaniers) plantent de petites fourches de la hauteur de deux ou trois pieds hors de terre, sur lesquelles ils mettent des bâtons entrelacés en forme de claie. Ils jettent là-dessus des paillasses remplies de feuilles de bananier... Chaque lit est couvert d'une toile de tente blanche qu'ils nomment pavillon et le tout s'appelle cabane» (œxmelin).

RC (1974 : 603) classe ce mot dans le vocabulaire des Isles : "Le mot semble d'origine française, mais il a pu prendre ce sens aux Isles ou peut-être dans la langue des marins. (Au Canada, on trouve le verbe «cabaner» : «arrêter pour le repos de la nuit». Glossaire du parler français au Canada). C'est du moins ce qu'on peut conclure de quelques indications de l'FEW (II/I, 244) :

«Cabane...mfr. nfr.» abri construit sur un bateau où les mariniers couchent et font leur cuisine» (set. Rab. 1752) ... «hamac» (1e 18 jh. Jal)...Jers. cabane «lit enfermé dans une armoire»".

Toutes les formes, à l'exception de celle recueillie en 7, offrent une assimilation de nasalité. Dans deux cas, on note une perte de la consonne nasale finale.

Les témoins mentionnent différentes sortes de lits : lits en planches, lits en fer (not. 9), [kabān bralit 12] < cabane bois de lit ? (lit confectionné avec du bois d'acajou importé).

Les matelas sont remplis à l'aide de certaines herbes ("herbe fine", "barbe espagnole", ou de chutes de vêtements usagés : [kòt kabān] < cotte de cabane ("cotte" : "jupe courte plissée à la taille", LGRLF). Cf [kòt/var.] in comm. 1062.

B. Réun. (RC) "Le mot apparaît au 18ème siècle dans des écrits, mais il n'est pas entré dans la langue". Guad. (MB, LMPT) "kabann, kouch".

706 Yon kad pitche (lit "quatre piquets")

A. Le lit "quatre piquets", aussi rustique soit-il, ne figure pas toujours dans les maisons paysannes : on couche en effet le plus souvent sur des nattes ou sur des matelas posés à même le sol. Le lit rustique est constitué de quatre piquets taillés en fourche, plantés en terre, sur lesquels sont placées des tringles de bois,

destinées à supporter le matelas ou la paillasse. Du fait de sa forme et de son inconfort, il suscite par dérision quelques désignations humoristiques. Certains témoins prétendent qu'il n'est plus utilisé (not. 6).

[kat-pikèt 6, 7, 8, 11, 12+, 15, kat-piké 7, 9, 10, 13, 16, 18, kabān-pikèt 20] < quatre piquets, cabane piquets. Ellipse.

[kat-fɥɛ 2] < fourche. Ellipse.

[kat pyé kabān bwa 11] < quatre pieds

[kat ti pótó 5] < cabane quatre petits poteaux.

[kabān-māɛèt 16] < cabane machette

[kabān ti pótó 5] < cabane petits poteaux

[kabān-gòl 17, 20] < cabane gaules

[vĕn-dé-gòl 1, vĕn-dé 1] < vingt-deux gaules. Cette désignation s'applique à n'importe quel lit de fortune, y compris celui constitué en plaçant des tringles en bois sur deux troncs de bananier (notice 1). Le nombre 22 a un caractère magique dans la culture haïtienne.

[ka^r-ādédā-kay 1, ti kay āba kay 13, kay āba kay 16] litt. "case en dedans de la maison, petite case en bas case".

[kuri-kité 4, 19] (lit) "qu'on s'empresse de quitter".

[sitóvlé 3] < si toi vouler : le témoin 3 glose ce figement comme ancien : "Les gens l'utilisent, dit-il, dans leur ancien langage". Le segment [tó] semble être la trace du pronom personnel sujet (2SG) en usage dans le créole colonial de Saint-Domingue (cf Fattier 1994).

[kad 18] < cadre (cf *in* comm. 695, à propos du lexème [kadré], le terme de marine "cadre" qui désigne une "couchette de toile montée sur un châssis en bois" (LGRLF). Le réun. offre le même mot "le kād, le kād piké". A propos de "kad", RC (1974 : 716-717) mentionne cet emploi en maur. et en seych. et ajoute qu'il "s'agit sans doute du terme de marine que signale Aubin (1736) [...] L'FEW ne donne pas d'attestation du terme antérieure à celle-là ; or, nous avons à la Réunion une première attestation de 1737 [...] ; on peut donc penser que [le mot] était d'usage courant dès la fin du XVII^e siècle".

Ces différentes formes donnent à penser qu'a pu jouer en créole un phénomène d'attraction paronymique (kad+kat) : les différentes désignations offrant comme premier constituant [kat] (voir ci-dessus) pourraient en réalité avoir comme étymon le mot "cadre", et non "quatre".

B. Réun. (ALRé 258) "le li piké, le kad piké, le li plāté, ě divā ā bwá, le li gólèt, le kād, etc."

708 Nat, atèmiyò (natte)

A. Les deux termes donnés en entrée ne sont pas toujours synonymes pour nos témoins (dans ce cas, un point-virgule sépare les formes sur la carte). Les différences entre réponses tiennent sans doute à des nuances régionales. Il est possible aussi que certains locuteurs aient énuméré différentes sortes de nattes, sans mentionner explicitement leurs différences.

D'après les renseignements figurant en notice, les [nat] (< natte) sont réalisées avec la gaine qui entoure le tronc de bananier [vātrèz 1/vātrèɛ 6]. D'autres témoins mentionnent l'utilisation du "jonc de bananier" [jō bānān 6, jō 12], c'est à dire les

feuilles de bananier, ou celle de [lèc bānān, not. 13] (sens ?). Il est possible que [kòs bānān 12] (< écorce) soit une variante de [vātrèz bānān 1].

Les témoins qui distinguent du premier type de natte [nat], les nattes dénommées [atè-miyò] (litt. "à terre meilleur") mentionnent pour le tressage les matériaux de construction suivants : [pay] "feuilles, parties engainantes des feuilles sur le tronc du bananier", "latanier" (not. 12, not. 13) associé à [gwān, not. 12] (palmier royal).

Sont données comme équivalentes les formes de mots suivantes : [nat, nat-très 9, 10, nat bānān 16, nat jō bānān 12, atè-miyò 9, 11, 15, 16, kapay 15, kòtlèt 16] (< natte, natte tresse, natte bananier, natte jonc de bananier, à terre meilleur).

La liste suivante énumère les noms d'un autre type de nattes (c'est à dire fabriquées avec des matériaux distincts et/ou confectionnées d'une autre façon) : [atè-miyò 2, 6, 10, 12, 19, 20, nat pēbé 12, kapay 19].

Autres nattes citées :

[nat kòs 12, nat kòs bānān 12] < natte d'écorce

[payes 20] < pailleasse.

Le proverbe cité en notice 16 peut être traduit comme suit : "Le faiseur de nattes est le plus mal couché".

B. Réun. (ALRé 261) "nàt vāk wá" (natte de vacoa). Guad. (LMPT) "nat".

709 Kòt (vêtements usagés utilisés comme matelas)

A. Deux formes jouissent d'un emploi assez étendu :

[kòt kabān/kòt kaban 7/kòt kabān] < cotte ("cotte" : "jupe courte plissée à la taille", LGRLF). Evolution sémantique par changement de référent. Le guad. (LMPT) offre une forme visiblement réduite "kabann" (haillons, vieux chiffons, vêtements usagés sur lesquels on dort). Cf comm. 705.

Pour deux témoins (15, 18, 19) le mot [kòt] est revêtu d'une valeur quelque peu différente : "linge que l'on place sous le derrière des petits enfants (18, 19)". Certains témoins évoquent du reste explicitement les "couches" d'enfant [kueèt 16, 20]. Il est possible que les haillons servent à bourrer le matelas et à confectionner des couches.

[rāyō/rāyō, rāyō kabān] < haillons. (Traitement normanno-picard du *h* d'origine germanique ou scandinave). Le réun. comme le guad. offre un tel emploi (cf *infra*).

[vyé rad 11, 14, 20, rad li yó 17] < hardes (traitement normand de *h* d'origine germanique). Survivance.

[buray 9] < bourrage ("Matière dont on se sert pour bourrer", LGRLF). Survivance.

[eifō 18] < chiffon. Survivance.

[tāga 16] : origine africaine probable. Ducœurjoly (1802 : 351-52) cite le mot "tanga" qu'il définit comme suit : "morceau de toile ou d'étoffe de la grandeur d'un mouchoir, qu'on attache avec un cordon autour de la ceinture, pour couvrir les parties honteuses". Il précise encore : "les nègres nouveaux arrivent couverts seulement d'un tanga". Cf. également comm. 1022.

B. Réun. (ALRé 199) "ā àyō" (pt 33 ; en haillons). Guad. (MB) "rhayon/hayon" ; (LMPT) "rad, hangnon, rangnon, débri, kabann".

Le guad. (LMPT) offre une variation intéressante de l'initiale des formes issues de "haillons".

710 Dra (drap)

A. Le même mot issu du français se retrouve partout. La mention de [kuvréli 13] "couvre-lit" tient sans doute au fait qu'un drap, souvent à motifs colorés, peut servir à couvrir le lit.

B. Réunion. (ALRé 261) "ē dra". Guad. (MB, LMPT) "dra".

711 Zorye (oreiller)

A. L'intérêt de la carte est essentiellement d'ordre phonétique : la plupart des variantes offrent, par rapport à l'étymon, une prosthèse (trace de l'ancienne consonne de liaison au pluriel), et une variation de la voyelle moyenne : [zóryé/zòryé/zǝryé] < fr. (des/les) oreillers. Pour le reste, un é en hiatus qui se ferme en *i* et passe à *y*, et c'est sans aucun doute la trace d'un phénomène normand (Brasseur 1983 cite la forme normande "(tête d') oriller").

Plusieurs témoins (15, 18, 20) produisent des formes ne répondant pas à un tel traitement (non fermeture).

Sur la carte 712 ("Taie d'oreiller"), on remarque également les deux types de traitement.

Toutes ces données renforcent l'hypothèse de l'existence d'usages variés dans le français parlé à l'époque coloniale.

B. Réunion. (ALRé 260) "zóryé (pt 33), oréyé (6), etc." ('oreiller). Guad. (MB) ? ; (LMPT) "zòyé".

712 Sak zorye (taie d'oreiller)

A. Les formes s'organisent en trois séries, bien distinctes :

- [tèt zóryé/tèt zòryé/tèt óryé/tèt óryé^r/tèd óryé/tèd^à óryé] < taie d'oreiller. Les mêmes emplois de "tèt" sont attestés tant en réunion qu'en Guad. Brasseur 1983 cite la forme normande "tête d'oriller". Survivance.

Les variantes [sidóryé 9, 12, 18, 19/tsidóryé 12, tèt sidóryé 17, sak sidóryé 8/sak sidóyé 8] posent un problème : elle pourrait avoir pour étymon "d(e)ssus d'oreiller" (+ désarrondissement de la voyelle finale de "dessus"). Il est à noter que toutes ces variantes offrent le traitement normand de é en hiatus (cf aussi comm. 711). Ni le réunion., ni le Guad. n'ont de tels emplois.

[sak zóryé/sak^ǝ zòryé/sak zór(é)yé] < sac d'oreiller.

B. Réunion. (ALRé 260) "là té d zóryé, là tèt d óryé, là kwáf zóryé, là kwáf d óryé, etc." (la taie d'oreiller). Guad. ? .

713 Lenn, kouvrelì (dessus-de-lit)

A. Si certains témoins (3, 5, 7, 16, 17, 18) établissent une équivalence entre [lēn/lēn] (< laine) et [kuvréli/kuvréli^r] (< couvre-lit), pour d'autres témoins (2, 9, 11, 12, 19, 20), les deux mots ne sont pas synonymes : [lēn/lēn] est associé de façon explicite au froid (= couverture). La synonymie attestée dans le premier cas tient

sans doute au fait que la couverture sert à la fois à se protéger du froid et à couvrir le lit.

A l'origine de l'emploi de [lɛ̃n], il y a une ellipse (cf drap de laine, tissu de laine). [kuvrɛ̃li/var.] est une survivance.

[mòltō 18, 19] < molleton. ("Tissu de laine ou de coton gratté sur une ou deux faces", LGRLF). Survivance.

B. Réun. (ALRé 261) "tâpi, tâpi d li, kuvli" (couvre-lit) ; "ɛ̃n kuvè:ʀt, ɛ̃n kuvè:ʀtsu:ʀ" (couverture). Guad. (MB) "lèn (couverture) ; (LMPT) "dra, lenn" (couverture).

714 Pântyè (meuble où on range la vaisselle)

A. L'étymologie est claire ; la "panetière" est un "petit meuble à claire-voie, sorte de garde-manger où l'on garde le pain" (LGRLF). Les formes issues de ce mot sont déjà citées sur la carte 701 ("Où garde-t-on les provisions ?").

Au plan phonétique, on relève des formes offrant une assimilation de nasalisation, par exemple [pãntyè 17], et des formes qui ne la présentent pas, comme [pantyè 17]. Nous remarquons également les différents traitements du groupe [consonne + yod] : maintien, remplacement par une affriquée [tʃ/ʦ] [pantʃè 1, 16/pantʃyè 19] ou une consonne vélaire [pankè 16].

Le mot, qui ne se retrouve ni en réun., ni en guad., offre une évolution sémantique (changement de référent).

[ékwayé 20] < ?

B. Réun. (ALRé 255) "œ bufé, œ bifé, œ vésélyé" (un buffet). Guad. ?.

715 Bèsò (berceau)

A. [bèsó/bèʀsó] < berceau : cette forme est la plus employée. On remarque le maintien du [r] postvocalique dans deux variantes. Le témoin 5 accepte le mot, mais le glose comme "français" (français d'Haïti).

[ti kad 5, 8] < petit cadre : l'étymon est le "terme de marine" qui désigne une "couchette de toile montée sur un châssis en bois" (LGRLF). (cf comm. 695 le lexème [kadré] et 706 [kad]).

[kabān ti bébé a 5] < cabane à petit bébé : cf carte et comm. 705 [kabān] "lit".

B. Réun. (RC) "ber". Guad. ?.

716 Mal (malle)

A. [mal] (< malle) et [malèt] (< malette) sont parfois donnés comme synonymes locaux (2, 3, 8, 10, 15, 16, 19, 20), parfois mentionnés comme référant à des objets distincts (7). Le témoin 7 dit que la [malèt] est faite en zinc (?), tandis que la [mal] est en bois, qu'on la recouvre de papier (notice). Un témoin semble faire référence à une ancienne malle cloutée [mal zè 10]. Les très grosses malles sont appelées [mal magazè 1]. On ne peut qu'être frappé de constater que dans toutes ces dénominations on trouve un même segment [zè 1, 10] ou [zèk 7] : il y a peut-être remotivation.

[gabyō] < gabion : le mot français "régional" est défini comme "grand panier à anses pour le transport du fumier, de la terre" (LGRLF). Le témoin 19 offre une définition

assez proche du mot créole [gabyō], en précisant toutefois que ce panier était utilisé autrefois pour le rangement des vêtements. Sa présence dans le contexte tient sans doute à une association d'idées ; une sorte de coffre ou de malle servant généralement, dans les chambres des maisons rurales haïtiennes, à ranger les vêtements, il cite tous les éléments de rangement connus de lui. Survivance.

B. Réun. ? Guad. (MB) "malèt" (petite valise) ; (LMPT) "malèt" (malette) ; "malmòl" (valise).

717 Radyo (radio)

A. La forme donnée en entrée étant imprécise (on ne sait s'il s'agit de la "radio" ou du "poste de radio", on ne s'étonne pas que peu de témoins aient mentionné de façon précise le "poste" : [aparèy radyó 1, aparèy 16]. Il est possible que les variantes [radyó/radzyó 3, 7, 19] soient elliptiques.

B. Réun. (RC) "radyo". Guad. (MB) "radyo" (radio, poste de radio) ; pòs, transitò" (poste de...) ; (LMPT) "radyo" ; "radyo, pòs".

718 Pentire (peindre)

A. Les données sont remarquablement homogènes. Dans leur grande majorité, les formes sont issues de "peinturer" ("Vx. Couvrir de couleur", LGRLF). Sur le plan phonétique, la variation porte sur la seconde consonne, réalisée occlusive ou affriquée et sur la voyelle suivante maintenue antérieure arrondie, ou réalisée non arrondie, et parfois intermédiaire : [pētūr/ pētīr/ pētūr]. Survivance.

[pasé pēti 12] < passer de la peinture.

[u pra l ba l pēti 6] "tu vas lui donner de la peinture".

[blāci 3/blāci 7] < blanchir. Ces formes ne sont sans doute pas à considérer comme des synonymes de [pētīr/var.] Elles sont citées dans ce contexte parce que, le plus souvent, pour des raisons matérielles, les maisons sont blanchies à la chaux. La peinture coûte cher et l'argent est rare en milieu paysan.

B. Réun. ? Guad. (MB, LMPT) "pentiré".

719 Klere (éclairer)

A. [kléré/ékléré 12] < éclairer. Survivance. En règle générale, les formes présentent une aphérèse. On remarque pour ce verbe plusieurs emplois :

- emploi "absolu" : [kay u ap kléré 19, pu kay la kléré 20] "ta maison est éclairée, pour que la maison soit éclairée",

- emploi transitif : [li kléré laka la 8, li kléré nā kay la 16, pu l ka kléré kay la 17] "elle éclaire la maison, elle éclaire dans la maison, pour qu'elle puisse éclairer la maison".

Autres variantes citées : [bay limyè 1, bay {kay la...} limyè 4] < bailler, litt. "donner de la lumière, donner la maison de la lumière".

[li lūmē ādédā kay 7, li limē 8] < allumer, "elle éclaire l'intérieur de la maison".

Vocabulaire associé : "je mets la lumière" : [m mèt limyè a nā kay la 9], [pasé lūmyè 9, limē lāp 19].

B. Réun. (RC 1974 : 1. 4. 1) "kléré". Guad. (MB, LMPT) "kléré".

720 Elektrik (électricité)

A. Les réponses sont loin d'être homogènes : les témoins ont souvent procédé par métonymie en citant l'objet qui conduit l'électricité [fil élétrik, fil kurā] (< fil électrique), celui qui fournit l'éclairage [āpul élétrik 3, āpul lumyè 18] (< ampoule), ou encore l'éclairage que permet l'électricité [lumyè 5, 16, 8/lūmyè 5, 19/limyè 1, 2, 17, 20] (< lumière). On observe le même phénomène en guad..

Les formes [élétrik 4, 7/élétrik 14, 15/létrik 16] (< électrique), "électricité", semblent produites par ellipse (courant électrique). Le groupe consonantique complexe [ktr] tend à être simplifié.

[kuʔā 9/kurā 11] < courant électrique.

Ces lexèmes sont passés du français d'Haïti au créole.

B. Réun. (ALRé 262) "lèstrésité, le kurā, lélétrésité, etc.". Guad. (MB) "kouran, limyè élétrik" ; (LMPT) "limyè, lèktrisé, kouran, kouwan".

721 Bwat, bwèt (boîte)

A. [bwat/bwèt 11] < boîte. Le mot peut désigner un simple carton : [radyo a vin nā bwat li 17] "le poste de radio est arrivé dans sa boîte". Il offre dans un figement une voyelle moyenne : [bwèt-sékré 3] < boîte à secrets, "tirelire". Une telle alternance s'observe sur d'autres cartes (voir par exemple dans les comm. 88, 152, 274, 279, 318, le traitement ancien du groupe *oi*, dans les paires [dwat/dwèt] "doigt", [pwal/pwèl] "poil", [étwal/twèl] "étoile").

B. Réun. (RC) "bwat". Guad. (MB, LMPT) "bwèt" ; (LMPT) "pòt".

722 Balenn (bougie)

A. Trois lexèmes sur quatre (il s'agit dans tous les cas de survivances) connaissent une répartition à peu près équilibrée (entre sept à huit occurrences chacun) :

[εādèl] < chandelle ;

[bujì, bujì-εādèl 3] < bougie ;

[balē 7/balèn 8, 12, 15, 16, 17, 18/balēn 19] < blanc de baleine ("Matière grasse extraite de l'huile de baleine et, surtout, de la cervelle de cachalot", LGRLF). Cette matière utilisée dans le domaine cosmétique devait, à l'époque coloniale, servir à fabriquer des bougies. L'ellipse pourrait être ancienne. Le témoin 5, après avoir accepté [balèn], cite le composé [balē balèn] (< blanc de baleine), sans préciser de quoi il s'agit.

[syèj 19] < cierge.

B. Réun. (ALRé 262) "là bujì, là buzi, là bujì". Guad. (MB) "limyè" ; (LMPT) ?.

723 Lanp bobèch (lampe à pétrole ou à huile, faite à partir d'une boîte de conserve)

A. La lampe en question est de petite taille, ce qui explique que les témoins aient parfois utilisé le morphème [ti] "petit" pour la qualifier. Le témoin 12 précise qu'elle se vend à un petit prix, qu'on la met par terre, mais qu'autrefois, la plupart des gens utilisaient le "bois de pin" (Pin caraïbe, *Pinus caribaea* Morelet) et que de nos jours tout le monde se met à acheter du pétrole.

Plusieurs témoins mentionnent des formes plus ou moins elliptiques.

[lāp tèt gridap, lāp gridap, tèt gridap/tèt gridap/tèt gidap] : sens et étymologie peu clairs.

[lāp tèt zégré 17/lāp tèt zègrè 20] : sens et étymologie peu clairs. La variation de la voyelle moyenne se double d'un phénomène d'harmonie vocalique.

[lāp b^wóçèt, bòbèch] < bobèche. "Disque légèrement concave adapté aux chandeliers et destiné à recueillir la cire coulant des bougies" (LGRLF). La lampe en question est effectivement équipée d'un petit disque. Survivance. On constate que ces formes sont loin d'être d'emploi général. La première paraît approximative.

[ti lāp raz 1] < rase.

[ti lāp tòl 15] < tôle

[lāp mèche 7] < mèche.

[lāp gaz 12] < gaz. Le nom local du pétrole est [gaz].

[lāpyō 9] < lampion. Survivance.

B. Réun. (ALRé 263) "là lāp bóbèc (36), là lāp pétròl, là lāp tāpèt". Guad. (MB) "lanp-a-chis" (lampe à pétrole de fabrication artisanale) ; (LMPT) "lanp" (à huile, à pétrole).

724 Lanpavè (lampe à verre)

A. [lāp à vè 8, 12+, 15, lāp a vè 11, lāp vè/lāp vè^r/lāp vè^r/lāp vè/lāp vè/lāp vè] < lampe à verre. Nous relevons la présence de composés où se maintient l'ancienne préposition française et celle de composés où les constituants sont juxtaposés (cf pour un cas similaire carte et comm. 395 [mal-ó-zyé/mal-zyé]). Au plan phonétique, on note pour certaines variantes le maintien du [r] postvocalique final et quelques phénomènes d'hypercorrection (emploi de voyelles arrondies).

[lāp silèn 1, silèn 5] < cylindre. Ellipse en 5.

Vocabulaire associé : "le verre de lampe" : [vèr-a-lāp la 3] (< verre à lampe). Survivance.

B. Réun. (ALRé 263) "le vè^r d lāp, là vit" ((le verre de lampe). Guad. ?.

725 Mèch (mèche)

A. [mèche, mèche lāp 16] < mèche. Survivance. La forme [bòbèc 8] figure sur la carte 723 comme référant à une lampe à pétrole. Quant au mot [tōgō 8], son étymologie est obscure.

B. Réun. (RC) "mès". Guad. (MB, LMPT) "mèch".

726 Dans quoi range-t-on l'argent ?

Les témoins mentionnent la "malle" [mal] ou "la petite malle", puis selon le cas, la "tirelire" (2, 3), la "bourse" (1, 8, 12), la "caisse" (9, 11), le "bureau (meuble)" (5, 18, 19, 20), "l'armoire" (1), le "garde-manger" (15), la "banque" (7, 17), le "coffre-fort" (18, 20), la "jarre" (1, 19), la "petite marmite" (petite boîte ayant contenu du saindoux et utilisée comme mesure locale de capacité, pt 12). Deux témoins (1, not. 12) précisent que l'objet (jarre ou petite marmite contenant l'argent) est caché sous terre [āba tè].

Le verbe [séré] (< serrer), "ranger, mettre à l'abri", est employé au sens absolu (vérité générale) : [lajā séré nā amwa, not. 1] "l'argent se range dans une armoire" ou au sens transitif : [yó gāyē ti mamit yó séré lajā, not. 12] "on a des petites marmites où on range l'argent".

L'ACTIVITE DOMESTIQUE, LES MEUBLES, LES INSTRUMENTS DE CUISINE

727 Kizin (pièce où l'on fait la cuisine)

A.

"La cuisine, toujours distincte de la kay, ici comme ailleurs dans l'habitat rural traditionnel aux Antilles, est de construction légère : parois en "éclisses" et toiture végétale. Elle est un pôle important de la vie : on y cuisine, on y mange, on s'y chauffe quand l'air fraîchit, à la tombée de la nuit, on y discute à la lueur du foyer et parfois d'une petite lampe à huile [...]. Les voisins y sont admis. Lors de la fondation d'un lakou, la cuisine est le premier abri que l'on construit, bien avant la maison qui demande plus de temps, d'argent et de matériaux. Brochet *et al.* (1978) ont observé que les premiers bananiers sont plantés autour de cette cuisine, bénéficiant ainsi des cendres provenant du foyer. Ainsi, tant sur le plan pratique que sur le plan symbolique, l'installation de la cuisine marque le début de la formation du lakou" (Peeters 1979 : 17).

La plupart de ces considérations peuvent s'appliquer à l'habitat créole en général, y compris dans l'Océan Indien.

B. Les variantes, nombreuses (treize), sont issues de l'étymon "(la) cuisine". Sept témoins font état de plusieurs formes (variation inhérente). Une prosthèse est attestée dans quelques cas. Au plan phonétique, [kwi] se maintient, ou est parfois réalisé [kwi/k^hi], ou se simplifie en [ki/ku] ; la fricative sonore est réalisée sifflante ou chuintante :

[kizin/kwizin/kuzin/kujin/kwijin/kijin/kɛ̃zin/kwiʒin/k^wizin/kwizin/lakwizin/
lak^hizin/lakizin].

Autres lexèmes cités : [kay difé 16] "maison du feu", [fwayé 16] "foyer" (par métonymie).

C. Réun. (ALRé 265) "là kwizin, là kuzin, là kizin, ē bukā kwizin, etc." (la cuisine). Les rédacteurs de l'ALRé précisent qu'"elle est toujours séparée de l'habitation

principale, sans doute en raison des risques d'incendie que présentaient, à l'origine, des constructions entièrement végétales [...]".

Guad. (MB) "kuizin" ; (LMPT) "kuizin, lofis, kanbiz".

728 Fouye dife (foyer fait de trois supports, pierres ou autres)

A. Il s'agit d'un foyer situé à même le sol de la cuisine et formé de trois pierres ou de trois blocs de terre cuite. Ses cendres fertilisent les plantations du "lakou".

[fuyé/fuyé difé/fuyé difé/furé difé/fwayé/frayé/fwayé/fwayé difé/foyé dzifé/foyé difé] < foyer du feu. De nombreuses variantes offrent un changement phonétique : [fwa] est parfois réalisé [fwa/fra] ou se simplifie en [fu/fó].

[twa pyé difé 4, 7/twa pyé 5, 9] < trois pieds. Ces formes réfèrent, selon toute apparence, aux pierres du foyer (cf carte 729), plutôt qu'au foyer lui-même (métonymie). Le réun. présente un emploi voisin : "le trwàpyé ã ròè" ; cf ALRé). RC (1974 : 67) mentionne "trépyé" (sorte de petit banc de fer forgé). Brasseur 1970 signale les mots normands "trouès-pieds", "trois pattes" (trépied).

[wòŷ difé 7] < roche du feu. Même remarque que pour les formes précédentes (cf carte 729).

[rééó 5] < réchaud. Métonymie ?

B. Réun. (ALRé 266) "le fwàyé àtè:^r, le fwàyé bà, le fwàyé ã gálé, le fwàyé ã ròè" (foyer à même le sol). Guad. (MB) "fouryé" (Désirade ; partie métallique à grille pour le feu de charbon de bois) ; (LMPT) "fóyé-difé".

729 Wòch dife (pierres du foyer)

A. Les supports qui circonscrivent le foyer et sur lesquels on installe la marmite sont généralement des pierres, au nombre de trois.

La variation tient à la phonie et également au fait que certains témoins donnent parfois des formes elliptiques.

[twa wòŷ difé/twa wòè dufæ/trwa wòŷ difé/t^rwa wòè difé/twa wòè dúfé/twa wòè 17, wòè dúfé 6/wòŷ difé/wòŷ dzifé, wòè 4, 5] < trois roches du feu. Emplois voisins en réun. et quad.

[twa pyé difé 8, 9, twa pyé éódyè 16, twa pyé 10] < trois pieds. Forme proche en réun.

B. Réun. (ALRé 266) "lé pyè:^r fwàyé, lé ròè fwàyé, lé twà ròè (35), le trwàpyé ã ròè (13, 18), etc." (pierres du foyer). Guad. ?.

730 Dife bwa a (feu de bois)

A. L'agglutination de l'ancien article partitif français est réalisé dans tous les cas (prosthèse). Alors que le créole quad. offre également un tel élément, ainsi du reste que différents créoles de l'OI (mau., rod., seych.), les emplois réun. en sont dépourvus. On trouve cependant en réun., d'après RC (1974 : 654), des formes très courantes à initiale [d] ou [de] : "delé/dlé, deló/dló, depē, deri/dri". Le mot "feu" a en réun. mystérieusement échappé à l'agglutination, peut-être du fait de la vitalité de l'acrolécte français.

Par rapport à la séquence-étymon "du riz", les variantes haït. présentent les changements phonétiques suivants : devant la voyelle antérieure, la consonne [d] est

parfois palatalisée [dʲ], ou réalisée comme une affriquée [dz] ; la voyelle antérieure, le plus souvent étirée, peut être légèrement arrondie. Enfin, la voyelle finale est en règle générale étirée, mais on note quelques arrondies ou intermédiaires (1, 18, 19). [difé flābó 6] < flambeau.

B. Réun. (ALRé 271) "le fœ, le fé, le fœ". Guad. (MB) "di fè" (cf l'entrée "sand") ; (LMPT) "difé".

731 Yon "brankèt" (table ou tablette de cuisine supportant la vaisselle)

A. Nous constatons une relative diversité dans les dénominations ; il n'est pas certain que toutes les formes citées réfèrent au même objet. On peut déposer la vaisselle lavée sur une étagère (ou un éventaire ?), sur une table, dans un panier, sur un réchaud rehaussé, etc.

[bā̀kèt/bā̀kèt/brākèt] < banquette ("pièce de bois horizontale au bas d'un comble", LGRLF). Néologisme (changement de référent). Le mot désigne un "éventaire" pour le témoin 19 ; Valdman *et al.* 1981 cite les variantes "bankèt/brankèt" avec ce seul sens.

[bā̀ 20] < banc.

[pótajè 2, 7, 9/pótajè^r 5] < potager. L'origine dialectale du terme est certaine. Brasseur 1970 cite pour le normand le mot "potager" (fourneau de cuisine). L'un des sens français est "foyer situé non loin de la cheminée principale, où l'on faisait autrefois mijoter les potages sur les braises récupérées" (LGRLF). Faine (éd. 1974 : 355) définit le référent comme une "espèce d'établi en maçonnerie percé de deux ou trois trous où viennent s'encastrent des fourneaux de bois" (plus courant dans les maisons aisées que chez les paysans pauvres !). Survivance. Ce mot est également employé dans l'extrême Sud-Ouest, comme le signale la notice 19 de la carte 733 ("Charbon") : [gwó rééó dóbvu yó, yó rélé "pótajè"] "les gros réchauds surélevés (= "debout") en question, ils s'appellent "potagers" ". Cf comm. 728.

[tabli 10] < établi. Néologisme (généralisation de sens).

[tab, tab kizin, ti tab, ti tab préparé, ti tab k(w)izin] < table, petite table (à) préparer, petite table (de) cuisine.

[tabló 14] < tableau ?

[kat-ti-pyé 6] < quatre petits pieds. On note le parallélisme formel avec les composés [twa pyé difé/var.] < trois pieds du feu (carte 728).

[fwayè^r 5] : l'étymon est loin d'être transparent : < fr. "foyer", "fouailler" ("donner un coup de fouet à, activer", LGRLF), *"fouailleur" ?. Si nous hésitons, c'est que les formes pour "foyer" données en 5 (cf carte 738) sont tout à fait distinctes.

[panyé vésó] < panier à vaisseaux. Le mot [vésó] est examiné dans le comm. 745.

[kad 16] < cadre.

B. Réun. ? Guad. (MB) "potajé" (ensemble de maçonnerie sur lequel sont fixés les foyers (potins) à charbon de bois pour faire la cuisine).

732 Zalin bwa (petit bois)

A. La variation inhérente est à peu près générale et les dénominations très variées. Une telle richesse lexicale tient peut-être au fait que la pénurie de bois étant générale en Haïti, les "habitants" utilisent avec parcimonie pour la cuisine le

précieux petit bois disponible ainsi, du reste, que divers résidus végétaux (feuilles et rafles de maïs par exemple).

[tay difé 1, tay-bwa a 3] < retaille (FEW XIII, 1, 47). Dans un autre secteur du lexique, le réun. a "zá:ʔtày" (petits morceaux de viande, in ALRé 356). L'haït. offre "rétay" (sens : "bribes, rogatons", Valdman *et al.* 1981).

[ti faein bwa, ti faein/ti fwacin, faein bwa/f^wacin bwa, faein pikā, fwaɛin] < fascine (= "fagot", cf LGRLF). Survivance. D'après Brasseur 1983, "'facine" et "fachène" qu'on peut considérer comme picards sont aussi attestés sporadiquement en Normandie". Ces variantes auraient peut-être mieux leur place sur la carte 736 ("Fagot de petit bois").

[zalin/zalēŋ, zalin bwa, zalin pikā, ti ʒalin] : l'étymologie n'est pas claire (< "z'allume" ne semble pas convainquant).

[krabinay, krabinay bwa]. Etymologie obscure. Valdman *et al.* 1981 et Peleman (1879) offrent les sens "gravier ; sable, petits graviers de rivière".

[farinay, farinay bwa] < farine, fariner, farinage ? Sur la carte 112 figurent les formes [farinay lapli] "bruine, crachin" et [fariné/farinē] "bruiner". [farinay] peut être considéré comme un classificateur ("petite quantité de..."), combinable à certains morphèmes lexicaux.

[ti fatray bwa] : l'étymon est loin d'être transparent (< fr. fatras ?, fatraille ?). A propos du mot "fatras", Guiraud évoque l'ancien français "fastroille" (fagot) du latin *fascis* suffixé, par le verbe figuré *fastroiller* "dire des choses insignifiantes" (d'après LGRLF). Survivance ?

[ti krazé bwa 9]. Le mot [krazé] signifie "un peu d'argent" in Valdman *et al.* 1981. [krazé] paraît être un classificateur (petite quantité de...). L'étymologie n'est pas claire (< fr. écraser ?).

[tɛi bwa/ti bwa, tɛi bwa piti, ti bwa fē] < petit bois, petit bois petit, petit bois fin. Survivance. La forme [tɛi bwa piti] est intéressante dans la mesure où elle combine deux morphèmes (forme courte et longue) issus de l'adjectif "petit".

[kaɫ-a-bwa 3] < écale à bois. "Forme dialectale du normand ou du picard (le mot est encore usité dans ces dialectes au sens de "coquille", etc.) [...]", d'après Bloch et Wartburg 1960. Survivance. Le mot est très employé en haït. (écorce, pelure, coquille d'œuf ; petit morceau, miette ; classificateur). Faine (1974) mentionne les mots "cale noix, cale légume" (syn. "peau légume"). La carte 736 offre le mot [kaɫ-bwa], et la carte 737 la variante à prosthèse [zékəɫ-bwa, not. 16]. Voir aussi le verbe [kaɫé] in comm. 861.

[zātay bwa] < entaille, taille ? Cf ci-dessus.

[ti gò:lèt, gò:lèt] < gaulette.

[gani 20] < garnir, garni ? Nous ignorons si la substantivation de "garnir" avec ce sens est d'origine française ou si elle est néologique.

B. Réun. (ALRé 270) "bwá: sèk, bwá: pu brilé, bwá: d pàké, bwá: d fœ, brā dé bwá:, etc." (bois à brûler) ; "œ pàké d bwá:, ēn bràsé d bwá:, ē tà d bwá:" un fagot) ; "ti bwá:, ti zékli, lé pti rœtày, zá:ʔtày, bò:ʔsay, ràtày dé bwá:, ti brās" (petit bois). Guad. ?

733 Chabon (charbon)

A. "Cela s'appelle [ɛabō] mais moi, je ne l'achète jamais, je n'ai jamais d'argent pour l'acheter" (notice 9).

"Dans le réchaud... on met (le) charbon" (notice 19).

Le mot ne se différencie guère, sur le plan phonique, de l'étymon. En collocation, il n'exige pas la préposition : [ɛabõ bwa a 3] "le charbon (de) bois".

B. Réunion. (ALRé 267) "le ɛá:ʳbõ; le ɛá:ʳbõ, le sá:ʳbõ, sá:ʳbõn bwá; ɛá:ʳbõn fu:ʳnó" (le charbon de bois). Guad. (MB) "charbon" ; (LMPT) "chabon".

734 Alimèt (allumettes)

Cette carte offre un intérêt phonétique, un peu inattendu.

Le mot, on ne sait pourquoi, échappe totalement à la prosthèse. En réunion, on a les deux variantes (± prosthèse) ; en guad., on n'a que la forme à prosthèse.

L'haïtien est le seul des quatre créoles à conserver des variantes offrant une seconde voyelle arrondie [alũmèt 7, 18, alumèt 6, 16] dans des localités très éloignées les unes des autres (conservatisme phonétique).

Le verbe associé est [pasé] < passer : [aké alimèt u pasé y 5] "avec une alumette (que) tu frottes" ; [u pasé alimèt] "tu frottes (une) alumette".

Deux témoins mentionnent un "briquet" [brikè 12, 19].

735 Flamm (flamme)

Il arrive que des cartes ne présentant en apparence qu'un faible intérêt se révèlent à l'examen riche d'enseignements divers.

A. Une assimilation (régressive) de nasalité s'observe dans toutes les variantes, qu'il s'agisse de composés ("flamme du feu"), ou non ("flamme"). Même remarque concernant la phonie en guad. Nous ne savons pas si ce état de choses est ancien ou s'il constitue une innovation (les colons n'ignoraient pas les assimilations de nasalité) (cf RC 1974 : 1121).

Autre lexème : [difé, flãm+ ; mèm afé ! 18] (< du feu, flammme), litt. "[difé, flãm+ : (c'est la) même affaire" (= c'est la même chose).

B. Verbes associés : [flãbé 19] (< flamber) ; [dégani 20] : [li fè twòp flãm ; u dégani l a dñ 20] litt. "il fait trop de flammes ; tu le dégarnis avec (X ? ; sens non identifié). Le créole offre un substantif [gani] (carte 732) pour désigner le "petit bois (dont on garnit le foyer)", qui est peut-être un dérivé impropre du verbe [gani] (non attesté dans nos données). Faine (éd. 1974) donne "gani" comme adjectif (garni, plein, fourni), comme nom (dérivé impropre hérité : < un garni ; synonymes créoles : "chambe, caille méblé" : chambre, case meublée), et comme verbe (garnir, fournir, remplir, ranger).

C. Lexèmes associés :

[gwó lafũmé ; gwó brèz dũfé ; alò bukã difé, not. 6] "grosse fumée ; grosses braises du feu ; alors (c'est un) boucan de feu". Nous notons l'emploi de composés à second élément issu de la séquence "du feu" (avec maintien de l'article, quel que soit cet article d'ailleurs) (cf aussi [sãñ difé] "cendre du feu", [fuyé difé], "foyer du feu", [twa pyé difé] [trois pieds du feu", etc. sur les cartes précédentes). Au plan géolinguistique, on note l'alternance de formes plus ou moins elliptiques.

Concernant le mot [bukã] : cf comm. 1534.

E. Réun. (RC) "flam lafimé". Guad. (MB) "flam" ; (LMPT) "flanm-difé".

736 Facin bwa (fagot de petit bois)

A. Cette carte fait un peu double emploi avec la carte 732 ("Petit bois"). Les témoins ont parfois confondu le "fagot" et le "petit bois" dont ce dernier est constitué. D'où la présence de formes communes aux deux cartes.

Nous n'examinons ici que les variantes qui paraissent vraiment offrir la valeur "fagot" :

-[facin, ti facin, ti facin bwa, facin bwa] < fr. fascine (fagot) : pour le commentaire, cf la carte 732.

-[paké 16, paké bwa 10, pakèt bwa] < paquet de bois. A noter la variation [-é] (voyelle fermée)/[-èt] ([t] final prononcé avec ouverture corrélatrice de la voyelle). Le réun. a l'emploi "pàké".

- [õ cay bwa 16] < charge. Ce mot est employé en créole comme classificateur : [cay] réfère à la contenance des deux sacs-pailles [sak-pay] que transporte l'âne (d'après Moral 1959). Cf en français "la charge d'un âne, d'un mulet, d'un cheval" (LGRLF). Survivance.

B. Traductions : "Tu cherches du petit bois sec, tu le mets sous lui pour chauffer le gros bois" (not. 1). Opposition [ti bwa]/[gwó bwa]. "(Du petit bois) pour permettre au feu de prendre" (not. 7).

"Maintenant, ils (= les [ti fatra, farinay 8]) ont fini de brûler sous la marmite ; il/elle voit qu'ils n'ont pas de "cœur" (?) pour tenir sous la marmite" (allusion probable à l'incandescence rapide).

C. A noter l'usage de la variante hypercorrecte [bra] pour "bois" in notice 12. Autre variante attestée [bwa].

D. Réun. (ALRé 270) "ě pàké d bwá:, ěn brásé d bwá:, ě tà d bwá:, ě fàgó". Guad. ?.

737 Galèt (morceau de bois fendu)

A. [galèt1+, 10, 12] : l'étymologie n'est pas claire (dans le FEW IV, 32, on trouve des formes comme "garas" B. Alpes : "menue branche droite de bois de chauffage"). Le mot n'est pas attesté ailleurs qu'en haïtien.

[lèç bwa 11, ti lèç, not. 10] < fr. lèche. Ce mot qui signifie "tranche mince", est très répandu dans les patois au sens de "tranche de pain", d'après Bloch et Wartburg 1960. Peleman 1978 cite "lèch" (glosé par "un morceau" ; c'est apparemment un classificateur). Le guad. (LMPT) offre "lèch" (éclat de bois, écharde).

Différents témoins usent d'expressions à classificateur (survivances) :

-[mòsò bwa/màsò bwa, gwó mòsò bwa, mòsò] < morceau.

- [but, but bwa/bud bwa] < bout de...

Enfin, on relève des collocations du type "N + Vb." : [bwa uvè 14 ; bwa fān 18]

< bois ouvert ; bois fendre ; [bwa: a fān 15] "le bois est fendu".

B. Réun. (ALRé 270) "pàké d bwá: fādu, ~ kupé", (RC 1974 : 68) "bwa fādi". Guad. ? .

738 Touye dife (éteindre le feu)

A. On a deux séries de variantes, les unes plus nombreuses, issues du français "tuer", les autres ayant pour étymon "éteindre".

-[tuyé/tɛiyé/tɔwé/twiyé/tuyé/tuʔé] FEW XIII/2, 447, 1.1 : "Alang. "tudar" v. a. éteindre (le feu) (13.-15. jh), mfr. nfr. "tuer" "éteindre (le feu, une chandelle)" (1468-Fur 1690) ; etc.". Le créole évite de façon assez systématique le hiatus en utilisant l'épenthèse du glide, ou en réduisant la première voyelle de l'étymon à un élément non vocalique [tɔwé 2, 8]. Le français use également de tels procédés : "crier" est parfois prononcé [krijɛ], "nué" est prononcé avec un glide et une voyelle. Diverses palatalisations de [t] français sont attestées. [twiyé 10] offre une complexification. Ce verbe peut s'employer pour dire "éteindre une lampe" (cf pt 3).

- [tɛyɛ 3, 4/étɛn 7, 18] < éteindre. La variation offre ici un intérêt particulier. 3 et 4 combinent une aphérèse et un redoublement de voyelle étymologique (le glide permet d'éviter un hiatus) ; 7 et 8 sont plus proches de l'étymon (- aphérèse), mais présentent, à l'instar de nombreux verbes créoles, une simplification du groupe consonantique final. Ce verbe s'emploie absolument [li tɛyɛ, not. 3] (cf aussi carte 739), ou dans une construction transitive (voir les énoncés de la carte 738). Le réun. combine une aphérèse et une simplification moins importante en finale.

Un témoin mentionne la forme [gayé 20] < égailler. (Verbe transitif signifiant "disperser, éparpiller", d'après LGRLF). Nous ne pouvons nous prononcer sur le statut du verbe créole dans la mesure où nous ignorons si le verbe français peut prendre un complément marqué [-animé] comme en créole, le mot "feu".

B. Comment éteindre le feu ? en le "hâlant" (not. 1 ; = en le dispersant), ou avec de l'eau (pt 8, not. 4). On dit du feu éteint à l'aide d'eau qu'il est [nwé] (< noyé). Il existe une autre variante [néyé], à propos de laquelle Brasseur 1983 rappelle qu'en Normandie, comme dans l'ensemble des parlers de l'Ouest du domaine d'oïl, le *e* latin avait abouti à *é* ou *è* et non à *wè* ou *wə* comme en français". Cette variante [nwé] illustre donc plutôt le traitement "français".

C. Réun. (RC 1974 : 68) "la tɛd" ((le feu) s'est éteint). Guad. (MB) "étennd" (éteindre).

739 Dife a mouri nèt (le feu s'est éteint)

A. Le verbe le plus employé est [muri] < mourir. En 4 et 5, on relève [tɛyɛ] (w éteint ; emploi absolu ; comm. 738). En 16, on a [fini] < (être) fini.

"Il s'éteint tout seul" : [li ap muri pu kɔt li 19].

"La cendre est mouillée, le feu a du mal à prendre" (not. 12). Pour le rallumer, il faut "retirer toutes les cendres mouillées ; surveiller la lueur et puis, cela peut être un petit peu de terre sèche que tu mets à l'endroit mouillé en question ; tu répands un peu de pétrole" (not. 12). A noter la construction [li mèt sé...] (copule issue de "c'est").

Quand le feu est éteint, on le "rallume" [rélimɛ, not. 9]. Il est difficile de se prononcer sur le préfixe (étymologique ou néologique).

B. Réun. (ALRé 271) "le fé là fini étɛn, le fé là tɛn nèt, le fé lé mò:ʔ". Guad. ? .

740 Sann (cendre)

A. Les témoins citent la forme [sān/sān] (< cendre) ou le composé entier [sān difé/sān difé/sān dūfē].

[ō bān sān blāc 3] < une bande de cendres blanches. Ce classificateur figure aussi sur les cartes 120 et 424 (= grande quantité de), et sur les cartes 168, 829 (marque de collectif).

“Tu secoues le feu, tu retires la cendre” : [u suké l u rété sān 15].

“Il fait de la cendre” (en parlant du bois qui brûle) : [li fè sān difé 6, li fè sān 8].

B. Réunion. (ALRé 271) “lā sān” (la cendre). Guad. (MB) “sand” ; (LMPT) “sann”.

741 Vante dife a (attiser le feu)

A. La carte offre quatre verbes distincts :

-[suflé 6, 7, 9, 10, 11, 16] < souffler. L'emploi créole est néologique (le verbe est transitif direct alors qu'en français, il est transitif indirect). Emploi voisin en réunion.

-[vāté] : l'étymon n'est pas facile à retrouver : < fr. éventer, éventail ? Toutes les formes présentent une aphérèse. Forme voisine en réunion.

-[vātayé] < éventail. Aphérèse. Le français offre un nom “éventaillier”, mais pas de verbe correspondant. Néologisme créole (suffixe dérivationnel productif [-é]).

-[palāté 5] : l'étymologie au premier abord délicate à établir (ni “palan”, ni “palanquer” ne constituent des étymons plausibles quant au sens) s'éclaire grâce à la notice 5 : “Tu as une palette, tu le palettes”. Le substantif désigne en français un “objet, instrument de forme plate, mince et allongée” (LGRLF). Le verbe créole paraît être un néologisme. La voyelle nasale provient peut-être d'une dissimilation.

B. Lexique associé : [vātae 12/vātay 15/vātaŷ 18] < éventail (aphérèse). Variation [y/ɛ] (cf aussi variation [y/j] cartes 4, 95, 101, 112, 445) et [y/z] carte 694. Le glide alterne en finale avec des fricatives sifflantes ou chuintantes et même parfois avec une liquide (carte 680 [pòtal/pòtay]).

C. Réunion. (ALRé 271) “suflé d fé, suflé si l fé, avané le fé, avāté l fé (5), évāté l fé (4), etc.”. Guad. (MB) “tigonné” ; (LMPT) ?.

742 Met chabon nan "recho" (réchaud à charbon)

A. Cette carte n'offre qu'un intérêt limité : on constate qu'il n'existe qu'une variante pour tout le réseau d'enquête : [récô] < réchaud.

Autres types de réchauds : en 1, il est fait mention de “réchaud à gaz” et en 19 de “potager” (cf à ce propos le comm. 731).

B. Réunion. (ALRé 272) “ǎ récô, ẽ résó, ǎ fu:ˈnó” (un réchaud, au gaz, à pétrole). Guad. (MB) “rècho” ; LMPT) “récho”.

743 Lafimen (fumée)

A. Toutes les variantes, sans exception, offrent une prosthèse et divers changements phonétiques (désarrondissement ou postériorisation de l'ancienne voyelle antérieure

arrondie, voyelle finale nasalisée par assimilation progressive ou maintenue orale + arrondissement hypercorrect). Comme dans d'autres cas, les locuteurs usent parfois de formes explicites : [lafumē d'ufé/var.] "la fumée du feu".

L'autre lexème proposé est [nway/nwaʝ] < nuage. Emploi métaphorique d'un terme qui par ailleurs signifie "nuage" en créole.

B. Réunion. (ALRé 272) "là fumé, là fimé, là fûmé" (la fumée). Guad. (MB) "lafimé/fimé"; LMPT) "lafimé". Comme le signale RC (1974 : 654), l'agglutination de l'article en réunion. était beaucoup plus fréquente au XIXe siècle. En mau et en rod., la forme "lafimé" est fréquente.

744 Kras lafimen (suie)

A. [kras lafimē 1+, 11, 15+/kras a lafimē 3/kas lafûmē 17+] < crasse (à) la fumée. Un segment issu de la préposition française se maintient en 5. Cf comm. 436.

[nwa/nwaʃ 19, nwa difé 11, nwa si 16, nwa fimé 20] < noir, noir du feu, noir de suie, noir de fumée. On note l'apparition d'une forme courte [fimé] (à comparer avec les formes longues, c'est à dire à prosthèse, de la carte 743). La forme 20 est proche d'une des variantes réunion. (voir ci-dessous).

[kráyé kay 6, krèy 19] : étymologie obscure.

[fimyé nwa 8, fimyé difé 8, 15, fimyé nwaʝ 16] < fumier ? fumée ?

[fumé nwa: 18] < fumée noire. Forme courte (voir comm. 743).

[salté 17] < saleté.

B. Réunion. (ALRé 272) "le nwá:f d fûmé, le siró là bukān, là s'wi" (la suie). Guad. ?.

745 Veso (récipient)

A. La variante la plus citée [vésó] est une survivance. FEW XIV, 191, b : "Afr. mfr. "vaisseil" "cuve" (Huon SQuentin-1408, Gdf; Bev), "vascel" (Tournai 1262), vassiel (flandr. 1326-1440, Gdf; Marquant), "vasseal" (Iütt. 1423), "vasseau" "mesure pour les grains valant environ 25 l", etc."

En créole, [vésó] offre, comme le précise Faine (éd. 1974 : 462), l'acception "récipient". Néologisme (par généralisation de sens : liquides ou solides). En 10, le mot désigne toutes sortes de contenants (voir notice), mais apparemment pas des récipients.

L'autre terme employé est [vésèl 4, 5, 6, 9, 14, 20] < vaisselle. Deux témoins (6, 20) citent les deux formes comme synonymes.

B. Réunion. ? Guad. (MB) "vèsèl/lévèsèl" (ensemble des pièces de vaisselle) ; (LMPT) "vésèl".

746 Vèsèl la (la vaisselle)

A. Cette carte ne fait pas vraiment double emploi avec la précédente : neuf témoins citent une forme différente.

[vésèl] < vaisselle. Le mot peut s'employer au pluriel comme en 3. Il doit être considéré comme un néologisme de sens. Pour les témoins 1 et 17, le mot désigne la vaisselle cassable. Le témoin 5 regroupe sous l'étiquette "vaisselle" les objets

suivants : lampes, assiettes, verres. En 19 (notice) on a : marmite, cuiller en bois, mortier à épices, pierres du foyer, demi-calebasse évidée qui sert de couvercle. En notice 4 de la carte 745, on relève : soupière, récipient métallique (parfois à plusieurs étages) où on transporte la nourriture [kāt^hin] (< cantine), assiette, bol, verre, godet.

Quelques témoins ne mentionnent que les "assiettes en porcelaine" : [ãsyèt fayãs 7/asyèt fayãs 17, fayãs 16] < assiette en faïence.

B. Réun., quad. : cf comm. 745.

746 Dans quoi met-on les réserves d'eau ?

A. Les maisons paysannes n'ont pas l'eau courante. On conserve donc le précieux liquide dans toutes sortes de récipients (sur la carte, les dénominations renvoyant à des référents distincts sont séparées par un point-virgule). Nous remarquons deux emprunts à l'anglais. L'essentiel du vocabulaire est cependant d'origine française.

[kanari/kānari/kanāri/kānāri/kānāri] : cf comm. 751.

[pó 1, 8, 14] < pot. Le mot est parfois prononcé [pòt] (cf Champ idéologique II, L'HOMME, comm. 450 [pòt dé nwi], etc.).

[bókit/bukit] < angl. "bucket", "seau" (Valdman *et al.* 1981)

[kriε 6, 7, 9, 10, 11, 14, 17, 19/k^rie 16] < cruche.

[dum 5, 16, 17, dum arã 6] < angl. "drum" ; "barrique, bidon".

[ti bay 6] < baille ; "baquet". Le terme réun. "bay" (baquet) est étudié par RC (1974 : 700-701). Il est également attesté en mart., en acad. et dans les dialectes français (FEW I, 206, a). On ne sait si cette survivance a été introduite par les marins (selon RC, le mot paraît d'abord être un terme de marine) ou par les colons.

[kalbas 10, 14, 15] < calabasse

[tè^rmòs/tèmòs] < thermos

[sitèn 18] < citerne

[ja 11] < jarre

[bōm 15] < bombe ("récipient sphérique"). Sorte de grand "faitout" bombé.

B. Réun. "bay". Quad. (MB) "bokit" ; "bay" (baquet, baille) ; "ja" ; (LMPT) "kannari" ; "po" ; "kalbas" ; "ja".

748 "Syo" a (seau)

A. [syó/tyó 5/só 15] (< fr. seau) sont les variantes les plus répandues. Le normand offre la forme "syo" (Brasseur 1970). A propos de ce type de finale, Alleyne (1969 : 261-262) note :

"Il faut tout de même avouer que la finale en *yo* au lieu de la finale française en *o* ne semble pas être exclusivement normande. Dauzat (*Les Patois*, p. 40) l'attribue aussi aux patois de la région parisienne, sous l'autorité de Molière : «La finale *-iaux* au lieu de *-eaux*, phénomène campagnard qui a gagné tous les environs de Paris, qui paraît avoir atteint la capitale au XVI^e siècle et qui, par la suite, en a été rejetée». La carte 115 de l'ALF ("bateau") enregistre la forme *batyo* partout dans les provinces du Nord, de l'Ouest et du Centre, sauf là où la forme française semble avoir rayonné".

RC (1974 : 862) écrit qu'on peut supposer à l'origine des formes créoles [en "séó" ou en "sieu"] un terme dialectal ; "siau" est beaucoup plus fréquent que "séau" qui est cependant bien attesté : FEW XI, 661, a [...].

[bókit 9, 12/bukit 18] < angl. "bucket" (cf comm. 747).

[tòl 18] < tôle. Néologisme (par métonymie).

Les verbes associés sont [tiré 11] (< tirer) et [ralé] < hâler. Ce second verbe peut être employé avec un sens "absolu" [bukit k ap rale ak ò kòd 18] "seau qui se hâle avec une corde", ou transitif : [m prã syó a pu m rale dló nã pi, not. 6] "je prends le seau pour tirer de l'eau du puits".

B. Réun. (ALRé 275) "ẽ só, ẽ séó". Guad. (MB) ? ; (LMPT) "só, séo, sèy".

La forme guad. "sey" doit être envisagée en fonction de cette remarque de RC (1974 : 862) : "Il n'est pas impossible qu'une certaine confusion se soit faite entre les allomorphes dialectaux de "seau" et "seillot" (dérivé de "seille") qui désigne en particulier un seau de bois en usage dans la marine" (référence : FEW XI, 666, b)".

749 "Kalbas" la (calebasse)

A. Le référent est le fruit vidé et séché du calebassier [pyé kalbas], employé comme récipient. On peut l'équiper d'une cordelette : [u mété ti kòd la ladã nã buε kalbas la] "Tu mets une petite corde dedans, dans la "bouche de la calebasse".

La variante est la même dans toutes les localités visitées. Survivance.

B. Réun. (RC) "kalbas" (obsolète). Guad. (MB, LMPT) "kalbas" (fruit du calebassier).

750 Manch syo a (anse du seau)

A. Plusieurs variantes sont citées :

[lãs syó 1, 11, lãs 10, 14, 15/lãs 16] < l'anse. Prosthèse.

[mãε a syó 3/mãε tyó 5/mãε syó 8, mãε gódé 18, mãε 17] < manche.

[filfè^r syó 4, ti fè] < fil de fer, fer.

[cađ 20] est d'origine inconnue. Le témoin précise que cet objet sert à tirer à soi un tuyau. Le mot ne signifie peut-être pas "anse".

B. Réun. (ALRé 275) "là lãs, là gãs, le mãε, là mãε, là mãs". Guad. ? .

751 Kwi (demi-calebasse évidée)

A. [kwi/kwi^h 7, kwi kalbas 16, kwi gãdòl 20] est cité presque partout. L'étymon est taïno (langue des Arawaks) (d'après Brasseur de Bourbourg (1864) in Fouchard 1972 : 76). Fouchard précise que de Bourbourg tenait ses informations des ouvrages et des relations de Colomb et des premiers chroniqueurs de l'époque de la découverte des Antilles. Fouchard parle à propos de cette langue de "parler marcorix" (parler populaire et "sacré" de l'île d'Ayiti).

[kwi] et [kanari/kãnari] (cf carte 753), mots issus de la langue arawak, sont d'emploi général, contrairement à [kunuk] (cabane), mot également d'origine arawak (cf carte 633), d'usage très localisé (extrême Sud-Ouest).

Deux autres lexèmes d'origine inconnue sont mentionnés : [sikay 2, 6] et [riy 5]. Ces deux mots ne figurent pas dans les dictionnaires consultés (Valdman *et al.* 1981, Peleman 1978).

B. Guad. (MB, LMPT) "kwi".

752 Krich (cruche)

A. [kriɛ/krũɛ 2, 15, 20] < cruche : la voyelle est le plus souvent désarrondie.

Traductions : "La cruche passe devant la calebasse" (not. 7 ; elle "vient devant" car elle garde l'eau plus fraîche). "Je la mets dans la cruche pour qu'elle puisse être fraîche".

Quelques témoins mentionnent les expressions [bã kriɛ 11, 14/bãkèt kriɛ 18] (< banc à cruches, banquette à cruches), selon toute vraisemblance des survivances. L'objet est considéré comme appartenant à une époque révolue par le témoin 18, ce qui n'est pas le cas apparemment du témoin 11. Le "banc" supporte plusieurs cruches.

[kriɛõ 6] < cruchon ("petite cruche", LGRLF).

[pót^hɛ 3/pótiɛ 5] < potiche. RC (1974 : 69) mentionne un terme réun. ancien et obsolète "botiche" (bouteille de verre, pour l'huile), qui est peut-être de même origine. Brasseur (1970) signale l'usage de "potiche" pour désigner une pièce de vaisselle, quelle qu'elle soit.

B. Réun. "botiche". Guad. (MB, LMPT) "potich" (carafe en terre cuite).

753 Kannari (jarre à eau)

A. Etymologie et histoire. Le TLF donne les informations suivantes : 1664 *canari* "grand vase de terre servant à contenir les boissons fermentées chez les Galibis" (Abbé Biet, *Voyage [...] en l'Isle de Cayenne* d'apr. L. F. Flutre ds *Mél. Wartburg*, 1958, p. 225); 1673 *canary* (La Borde, *Relation [...] des Caraïbes*, *ibid.*). Empr. au galibi *canáli* "id.", proprement "terre" (v. Fried, et L.-F. Flutre, *loc. cit.*, pp. 225-26) [...]. D'Ans (1987 : 32) cite, parmi les éléments représentatifs de la civilisation arawak, "une poterie de fort belle facture". Le guad. offre la même forme (+ assimilation de nasalité) avec un sens distinct. Le lexème se maintient sous la forme-étymon en 2, 4, 5, 7, 9, 10, 14. Dans les autres cas (y compris en 9 où s'observe un phénomène de variation inhérente), les formes n'échappent pas à une assimilation de nasalité (comme en guad.).

Le référent est une sorte de jarre qu'on fabrique avec de la terre et qu'on fait cuire (not. 19).

B. Guad. (MB) "kanari" ; (LMPT) "kannari" (marmite pour cuire le repas ; faitout, marmite). L'évolution sémantique (par changement de référent) tend à appuyer l'hypothèse d'un emprunt entre créoles, peut-être par l'intermédiaire du français colonial. Chaudenson (1992b : 130, entre autres) note que les échanges entre les différentes îles sont nombreux durant le XVII^e siècle.

754 Ja (jarre ancienne en terre)

A. Le Nord offre les formes [ja 1, 3] (< jarre), les composés [kanari ja 2, 5/var., kanari lajã 4] "canari-jarre", "canari-argent", et les variantes [pótric, póstic 6] (< potiche ; cf comm. 752). Les autres points d'enquête ne livrent que la variante [ja/jẽ 17].

En notice 19 de la carte 753, le témoin précise que le canari est fait "en forme de jarre, mais qu'il est réalisé en terre cuite". Comme les jarres sont également en terre cuite, on peut penser que la différence tenait, à l'origine, plutôt au fait que les uns (canaris) étaient fabriqués localement, tandis que les autres étaient importés. Il est également possible qu'il y ait une différence de taille (le témoin 6 donne [gwó kanari] pour "jarre"). Partout [r] final s'affaiblit au point de disparaître.

Le témoin 19 précise que les "jarres servent aussi à contenir de l'eau" : il faut savoir à ce propos qu'il existe en Haïti une croyance selon laquelle les colons français qui ont pu quitter Saint-Domingue au moment de la guerre d'Indépendance ont caché leurs pièces d'or dans des jarres qu'ils ont ensuite enterrées, pour les soustraire à la convoitise de leurs successeurs et, éventuellement, pour pouvoir les récupérer au cas où ils parviendraient à se rétablir dans l'île. Le lexème fourni en 4 [kanari lajã] est également à mettre en relation avec ce thème du trésor caché.

B. Réun. (RC) "ja:f" (dans les histoires de trésor). Guad. (MB, LMPT) "ja" (jarre).

755 Avec quoi frotte-t-on la vaisselle ?

A. Toutes sortes de matériaux sont utilisés : "tissu" [twal/twèl, rétay twal] (< retaille) ; "éponge" [épõj] ; "sable" [sab] ; "paille de fer" [paydèfè/paydèfè/payfè] ; "cendre" [sãñ] ; "gravois" [gravwa]. Certaines parties de végétaux sont mentionnées : [pay mayi] "feuilles de maïs", [bugõ mayi] "épi de maïs chétif", [batõ mayi/batõ mayi, bøk mayi] "rafle de maïs", [bwa mayi] "tige de maïs"; [pay kòk] "feuilles de la base du cocotier"; [fèy zãmórèt] , [fèy pwa suè], [fèy pwa kògò], [fèy magrit], [fèy jumù] (feuilles de plantes sp.). Le mot [tòcõ 9, 10, 16, 17] réfère à la "liane-torçon" (qui produit au frottement une sorte d'écume savonneuse). Le produit à vaisselle est le savon [savõ] ou le [fab] (ellipse : nom d'une poudre de lavage).

Le témoin 19 mentionne le [savónyé] (tissu imprégné de savon ou de poudre à vaisselle). Si un tel substantif est attesté en français, il offre un autre sens et nous devons donc considérer le lexème créole comme un dérivé néologique.

B. Réun. (ALRé 278) : on note l'utilisation du même type de matériaux : "kótõ mayi ; ã pã d sãñ ; ti sãb ; fèy brèjélyé ; pay kókó, etc.". Guad. ?.

757 Yo voye mantèg la nan "mamit" (boîte de conserve)

A. Cette carte gagne à être examinée avec la carte 1461 qui porte plus précisément sur la "marmite dite de cinq livres" [gwó mamit sã liv]. Ici, les données sont conformes à ce qu'écrit Valdman (1978 : 288) sur les particularités lexicales du parler du Nord : [kanistè/kãnistè/kãnistèʳ] n'est représenté que dans le Nord ; Moral (1961 : 350) propose l'étymon espagnol "canasta". Ce mot se trouve parfois associé à une autre forme (variation inhérente aux points 3 et 5).

[mamit/māmit 3, 12] < marmite. C'est de loin le mot le plus employé.

"La «marmite» est l'unité de mesure la plus courante sur les marchés ruraux ; c'est précisément la boîte de fer blanc qui a contenu du saindoux d'importation («mantèque») ; mais il y a plusieurs «marmites», selon la capacité de la boîte" (Moral 1978 : 246).

Les témoins font en général référence à la "marmite" de cinq livres américaines (2kg 275). Cette "marmite" contient à son tour entre six et huit godets (cf notices 5 et 20). Néologisme.

[pó 7] < pot.

[bidō 4] < bidon. Ce mot désigne également une boîte en fer blanc vidée de son "saindoux", [mātèg]. Elle a une contenance supérieure à celle de la "marmite".

[tòl] < tôle. Néologisme (par métonymie).

B. Réun. (ALRé 275) "lâ mòk" (boîte de conserve). Guad. (MB) "marmit" (fait-tout ; boîte de fer-blanc) ; (LMPT) mamit" (marmite).

757 Récipients à eau pour les travailleurs au jardin

Les témoins ont évoqué les récipients dont on se sert pour l'arrosage. Certains lexèmes sont déjà mentionnés sur les cartes précédentes ; nous y renvoyons. Il s'agit de [kalbas] (749) ; [krúε] (746) ; [bókit] (746) ; [bay] (746) ; [mamit] (756) ; [tòl] (748) ; [pó] (746) ; [códýè] (701).

Autres lexèmes cités :

[galō pó 1, galō 3, 5 10, galō dló] < angl. "gallon".

[kivèt] < cuvette.

[résipyā] < récipient.

[kĩn 4/kin 5] : l'étymologie n'est pas claire. Le témoin 5 dit que l'objet a la forme d'un "canari" (cf comm. 753).

[kastòl] < casserole. Le mot réun. est "kastròl". La forme haïtienne confirme le propos de RC (1974 : 725) qui écrit : "Il ne s'agit pas d'une déformation créole du terme, mais d'une survivance" (référence au FEW II/II, 1602, b : «castrole, casterole, castrole»). Pour d'autres attestations, cf carte 765, les formes [kastwòl 1/kastròl 6].

[pōp] < pompe

[tib] < tube. Tuyau d'arrosage ?

[laʔózwa/lawuzwa] < l'arrosoir. Prosthèse.

758 Récipients servant d'assiettes quand on mange au jardin

A. Divers supports sont utilisables : [kwi] (comm. 751), [asyèt] "assiette", [mē] "main", [kātín] (comm. 746, "récipient métallique à plusieurs étages"). Mais ce sont surtout les larges feuilles de différents végétaux qui sont citées : feuilles de "bananier", de "Palma Christi" (*Ricinus communis* L.), de [malāga] (Araceae), de "giraumont" (*Cucurbita* L.)...

Le témoin 10 explique la manière de procéder : "Tu passes la feuille au feu et puis tu creuses un trou et tu l'y mets ; tu mets le "vivre" sur une feuille ; tu fais une

“cuiller en bois” : tu prends une “queue de feuille” et tu t'en sers comme cuiller” (notice).

B. Réun. (ALRé 280) “fèy fig, fèy bànān, zàsyèt émàyé, plà, gàmèl, plà ãnémàyé” ; “ǎ gàbló, ẽ gá:ʳdmāzé” (récipient métallique où on transporte la nourriture). Guad. ?.

759 Vè (verre : récipient)

A. Les formes sont issues du mot français “verre”. dans quelques cas, on note le maintien du [ʳ] postvocalique final (Nord : points 2, 4, 5).

Données associées :

[gódé 1, 2, 7, 8] < godet.

[tēbal 1, 2/tēbal 7/tē(m)bal 8] < timbale.

[góblè 6] < gobelet

[pòt 10] < pot.

Il est à noter que le témoin 5 use d'une forme inhabituelle pour “boire”, en l'occurrence [bwa]. On entend généralement [bwè].

B. Réun. ?. Guad. (MB, LMPT) “vè”.

760 Boutèy la (bouteille)

A. La carte n'offre que l'intérêt de montrer que la forme n'est guère différente de celle de l'étymon “bouteille”.

Un témoin use de [gwó bókó] (< bocaux ?) qu'il oppose à [ti butèy démi ka] “petite bouteille d'un demi-quart”. Grandes et petites bouteilles sont utilisées comme mesures dans le commerce (cf carte 1464).

B. Réun. (ALRé 281) “ēn butèy, ēn grān butèy” (une bouteille) ; “ēn còpin, ēn sópin, ẽ ti butèy, ẽ tu fyòl” (une petite bouteille). Guad. (MB, LMPT) “boutèy”.

761 Bòl (jatte)

A. La forme la plus souvent citée est [bòl] (< fr. “bol”) ; elle est parfois accompagnée du synonyme [plat] (< fr. “plat” ; [-t] final prononcé). Un témoin cite la forme [sèvis 15] < plat de service ? (par ellipse ?). Voir aussi [pòt sèvis 12] (le référent est défini comme un “grand truc plat”).

B. Réun. (ALRé 288) “ǎ ou ẽ bòl” (bol) ; “ẽ plà” (une assiette). Guad. (MB) “bòl” (bol, cuvette ou autre récipient de cette forme) ; (LMPT) “bòl” (bol, plat, assiette, assiettée ; bassine, cuvette).

762 Yon soupyè (récipient métallique à plusieurs niveaux)

A. L'objet, qui permet d'apporter de la nourriture sur son lieu de travail, reçoit plusieurs désignations :

[supyè/supyèʳ 4, 10, supyèʳ twa étaj 7] < soupière, soupière à trois étages. Néologisme par changement de référent. Pour quelques témoins, le mot semble avoir conservé sa valeur ancienne (cf notices 5, 6, 20). Survivance. Ce n'est pas la

première fois que les données nous confrontent à ce type de faits (lexèmes classables à fois parmi les survivances et les néologismes).

[kãtin 5/kãtsin 19, kãtin plizyè étaj 5] < cantine. Le mot est attesté sur les cartes 746 et 758. Un emploi analogue est, curieusement, attesté dans le français régional de Suisse : "cantine" : "ustensile de métal pour transporter un repas au lieu de travail" (LGRLF). Survivance.

[sèvis 6, 15, 20, plat sèvis 8] < plat de service. Il est à noter que le mot [sèvis] apparaît sur la carte 761 avec le sens "bol". Ellipse.

[gad-nā-pa, sèvis gad-nā-pa 6] < garder. Un des lexèmes réun. est "gá:ʀdmāzé". Le composé haït. signifie littéralement "garde/regarde (?) dans part". Il a peut-être la même origine que le mot réun. Néologisme.

B. Réun. (ALRé 283) "ē gá:ʀdmāzé, ē gābló, ēn gāmèl". Guad. (MB, LMPT) ?.

763 Kouvèti (couvercle)

A. [kuvèti/kuvètú/kuvètsi/kuvètʷi/kòvèti/kuvèt, kuvèti éódyè 1, kuvètú éódyè 4, kuvèti tòl] < couverture, couverture de chaudière, couverture de tôle. RC (1974 : 745) compte le mot réun. "kuve:ʀti:ʀ" au nombre des survivances. Deux étymologies sont, écrit-il, possibles : FEW II/2, 1145, a «couverture» ; FEW II/2, 1151, b : «couvertouer, couvertoué, couverteau, courtoire». En ce qui concerne l'haït., et eu égard aux formes guad., nous penchons plutôt en faveur du premier étymon. Parmi les formes haït., certaines paraissent présenter une troncation de la voyelle finale [kuvèt]. Il se peut qu'ait joué un phénomène d'attraction paronymique (couvercle+couverture).

[tèt kastòl 2] < tête de casserole. Néologisme. Ce type de composés, utilisant comme premier constituant des noms de parties du corps, est très fréquent (cf pour un exemple [buc kalbas], in carte 749, not. 2).

[kwi kuvri éódyè 19/kwi éódyè 18] < arawak "coui" (cf carte et comm. 751). La demi-calebasse évidée est en effet parfois utilisée comme couvercle.

Autre type de couvercle utilisé : la feuille de bananier (not. 17).

B. Réun. (ALRé 284) "lâ kuvè:ʀtsu:ʀ, lâ kuvè:ʀtsi:ʀ, le kuvè:ʀ, le kuvè:ʀk". Guad. (MB) "kouvèrti" ; (LMPT) "kouvèti".

764 Chodyè (marmite)

A. A l'exception du témoin 10 qui donne également la forme [mamit] (< marmite ; survivance ; voir le comm. 756 pour une valeur différente), les témoins n'ont cité qu'une forme ayant pour étymon le français "chaudière". FEW II/1, 75 : "Fr. "chaudière" "grand vaisseau de métal où on fait chauffer qch", etc.". Survivance.

Sur le plan phonétique, nous remarquons surtout la variation de la voyelle moyenne [-ó-/-ò-] et deux cas d'assibilation devant voyelle antérieure (pts 3 et 19).

B. Traduction du proverbe (notice 7) : "Chaudière prêtée ne rapporte jamais de haricot sec" (= on n'obtient rien en échange d'un tel prêt ?).

Nous remarquons que cette séquence proverbiale n'offre pas de déterminant. Il en va de même pour nombre de proverbes en français ("article zéro").

C. Réun. (ALRé 265) "má:fmit". Guad. (MB) "chodyè" (marmite en fonte ou en fer) ; (LMPT) "chodyè/chòdyè" (chaudron, marmite).

765 Bonm (faitout)

A. Cette carte confirme et précise les données de Valdman (1978 : 288) qui cite les variantes lexicales "kadérik" (Nord) et "bòm" (Centre-Sud). [kadérik] ne semble pas employé dans tout le Nord, mais seulement en 4 et 5. Partout ailleurs (quand les témoins ont identifié le référent, ce qui n'a pas toujours été le cas), c'est une forme issue, selon toute vraisemblance, du terme français "bombe" qui a été mentionnée (voir comm. 746 pour une première attestation). FEW I, 431 : "... nfr. "bombe" (seit Oud 1640), wallon. "bôme", rouchi "bomme", Mons "bôme" "id.; grosse boule de terre cuite". etc.". La variation porte sur la voyelle, parfois dénasalisée (pts 1, 3), ou maintenue nasale, mais parfois intermédiaire.

[siwa 18] : l'étymologie n'est pas claire.

Lexèmes associés : [kastwòl/kastròl] (< casserole) ; [pwéiò/pwéiō] (< poêlon).

B. Réun. ? Guad. (MB) "bonmb" (bidon de fer-blanc) ; (LMPT) "bonm" (bonbonne).

766 Ajantri (couverts)

A. [ajãtri/ajãtʲi/aʒãtri/ajãtʲi] < argenterie. Le mot présente deux sens : pour certains témoins (1, 2, 3, 4, 6, 8, 14, 15, 17), il offre le même sens que l'étymon et dans cette acception, quelques témoins usent aussi de [õ pè kuvè ã lajã 5] "une paire de couverts en argent", [kiyè dajã 12] "cuiller d'argent".

Pour les témoins 5, 10, 11, 18, 19, 20], le mot désigne les couverts (ensemble formé des couteaux, cuillers, fourchettes ; cf notices 18, 19, 20).

Données associées : Le témoin 19 dit qu'en mettant le couvert, on installe un [tapi]. Il s'agit du tissu dont on recouvre la table. Le mot est attesté en réun., en mau., et en seych. (tissu dont on recouvre une table ou plus souvent un lit). RC (1974 : 871) note à son propos que "le créole paraît donc avoir conservé l'emploi ancien du terme dont le sens s'est restreint dans la langue moderne" (référence au FEW XIII, I, 96, a).

B. Réun. ? Guad. (LMPT) "kouvè".

767 Pilon (mortier)

A. Le mot d'emploi le plus fréquent est [pilõ] (< pilon). Un témoin use d'une forme composée [pilõ pilé 3] "mortier à piler". Dans deux localités (11 et 20), le témoin fournit deux variantes lexicales [pilõ], et [mòtyé] < mortier. Le témoin 19 présente un usage en tous points conforme à celui du français standard. Le témoin 20 dit qu'on use de [mòtyé] pour le mortier à épices, et de [pilõ] pour les autres mortiers. En 12, on a l'opposition [gwó pilõ/ti piti piti pilõ, pilõ épis] (grand mortier/tout petit mortier, mortier à épices).

Le mot "pilõ" se retrouve avec le sens "mortier" dans tous les parlers créoles de l'Océan Indien.

RC (1974 : 835) précise que "le changement sémantique ne semble pas à mettre au compte du créole ; en effet, il se rencontre dans de nombreux parlers (wallon, picard, normand en particulier)". Renvoi est fait au FEW VIII, 490, a. Les sens haït. et

quad. confirment cette hypothèse. Les variantes lexicales haït. [mòtyé 11, 20/mòtɔyé 19] indiquent que certains témoins conservent l'emploi ancien du terme dont cependant l'usage s'est parfois quelque peu restreint dans la langue moderne (mortier à "épices" seulement en 20).

B. Réun. (ALRé 283) "pilō". Guad. (MB, LMPT) "pilon".

768 "Manch pilon" an (pilon)

A. [māɛ, māɛ pilō, māɛ ʒi bwa/māɛ ʒa/māɛ mò:tsyé 17/māɛ mòtyé] < manche, manche à/de pilon, manche de bois, manche de mortier. Néologisme par changement de référent (l'évolution sémantique se comprend aisément quand on songe que le mot désigne à l'origine la partie d'un objet qui permet de le tenir à la main. Le mot [māɛ] offre du reste également le sens de "anse" (cf carte et comm. 750).

Le "pilon" est réalisé avec toutes sortes de bois : "bayahonde" (not. 8, "amandier", "avocatier", "acajou", "bois de pin".

B. Réun. (ALRé 283) "kàlu". Guad. (MB) "manchon" ; (LMPT) "manch a pilon".

769 Pile (piler)

A. Plusieurs variantes sont attestées ; parmi celles-ci, [pilé] (piler) est d'emploi général. On peut dire également [frapé pilō 5, frapé {1...} 8] (< frapper le pilon). En 5, on trouve une forme [tóká] vraisemblablement issue de l'espagnol "tocar" (toucher) ou bien de "machacar" (piler ; d'après Faine 1974 : 344). Cette forme se présente sous différentes variantes [tɛaka/tɛóka, etc.].

B. Réun. (RC) "pilé, krazé". Guad. (MB, LMPT) "pilé" ; (LMPT) "krazé".

770 Moulen mayi (moulin à maïs)

A. [mulē mayi/mulē mayi, tɛi mulē mayi/ti mulē mayi] < moulin à maïs. Survivance. [ti maɛè 5] : l'étymologie n'est pas vraiment claire (< marcheur, marcher ?). Le réun. offre, entre autres, le tour "màɛ le màyi" (moudre le maïs). L'haït. ne semble pas présenter un tel verbe (cf carte 771)

[mulē bʒa 18] < moulin de/en bois. Plusieurs témoins distinguent différents moulins : "moulins en fer"/"moulins en bois" (not. 1), "petit moulin"/"moulin à vapeur" (not. 11), "petit moulin en bois"/"grand moulin à vapeur" (not. 19).

[mulē a mē 10] < moulin à main.

Le mot [mayi] est examiné dans le chapitre V AGRICULTURE et ÉLEVAGE (cf carte 1659).

B. Réun. (ALRé 285) "le mulē ā ròs, le mulē ròɛ, le mule ma⁴i". Guad. (MB, LMPT) "moulen" ; (LMPT) "moulen-a-kann, moulen-a-kafé, moulen-kako, moulen-a-dlo, moulen-a-van".

771 Moulen (moudre)

A. [pasé{y...} nã mulẽ 1, pasé {} 18] < passer dans moulin.

[wulé] < rouler. A l'époque coloniale, la transformation des cannes à sucre à l'époque de leur récolte est appelée, comme le rappelle D'Ans (1987 : 127), "roulaison", en raison du passage des cannes entre les rouleaux des moulins à cylindres verticaux. Le verbe correspondant était "rouler" (passer au moulin) :

"Il y a treize carreaux de terre que je ne roulerai pas cette année-ci, je ne les roulerai qu'en janvier ou février 1789 [...]" (extrait de lettre cité par Cauna 1987 : 150).

Nous nous demandons s'il ne conviendrait pas de considérer ces vocables comme faisant partie du "vocabulaire des Isles" puisque c'est aux Isles que l'industrie sucrière s'implante et que, de ce fait, le verbe "rouler" y acquiert un sens nouveau. Le mot est utilisé en français mais avec une valeur quelque peu distincte ("Agric. Aplatir, passer (qqch.) au rouleau" (LGRLF).

[mulé/mulẽ] < mouler. A propos de ce verbe qui existe également en réun., et en zone américaine (mart., acad. louis.), RC (1974 : 814) conclut que "les créoles ont conservé le verbe "mouler", bien attesté au XVI^e siècle («Mouler : broyer» Huguët) et qui a subsisté dans certains dialectes, en particulier dans le Nord et l'Ouest : FEW VI, 3, 30, b : «moloir, molir, meuler, mouler, moler». En haït., le verbe s'emploie absolument (pt 11), ou dans un sens transitif (pt 17).

[viré mãc pwa 6] < virer le manche à pois. Le témoin fait allusion au broyage des haricots ("pois") : la "sauce-pois" constitue, en accompagnement du maïs moulu, la base de l'alimentation paysanne.

B. Réun. (ALRé 285) "mud màyi, mud le màyi, mul màyi, kràz le màyi, màc le màyi, brwày le màyi, etc.". Guad. (MB, LMPT) "moulé".

772 Laye (van)

A. Cette carte est intéressante à différents titres. La variante lexicale [layé/var.] est d'usage général (à noter cependant l'exception que constitue le point 18), tandis que [bicèt] est d'emploi plus circonscrit (Sud : pts 15, 16, 17, 18, 19, 20). En 2 [bicèt/bifèt] offre plutôt le sens "tamis à farine de manioc" (cf notice).

Étymologies. LGRLF confère au mot "bichette" l'acception "mesure de capacité pour les grains" et, par métonymie, le sens "ancienne mesure agraire" (cf vx fr. "ébichette"). Voir à ce propos le quad. (MB). En ce concerne le substantif [layé/laè/layó], l'étymon est sans doute wolof : Baker (1993 : 149) cite les mots "laye" (vanner, van) et "layu" (van). Il existe également un verbe créole [layé 3, 14, 15] "vanner". La variation phonétique [-é/-o] n'est pas courante dans le corpus.

Vocabulaire associé : "vanner" [layé 3, 14, 15], [vãñẽ/vãñẽ/vãñẽ] < vanner.

B. Certains témoins fournissent à propos du doublet [layé/bicèt] les gloses suivantes : [bicèt] est un vocable employé "en milieu rural" [ãdèyò], tandis que [layé] s'emploie à la "ville" (notice 17) ; "[layé] c'est (l'équivalent de) [bicèt] en créole" (not. 19).

C. Réun. (ALRé 286) "lâ vān, le vān" (van) ; "āvāné, vāné, vānvāné, triyé" (vanner).
Guad. (MB) "bichèt/ébichèt/ibichèt/ibichèt" (tamis fait de fines lamelles de bambou) ;
(LMPT) "bichèt".

773 Yon graj (une râpe)

A. [graj/gray 18/graʒ 4] : Ducœurjoly (1802 : 347) mentionne le verbe créole *gragé* comme équivalent du français "raper". Il précise qu'il ne s'emploie que pour le manioc ("*gragé* manioc pour faire cassave"). Ce verbe a survécu en créole sous une forme inchangée, [grajé]. L'étymon est français : FEW XVI, 773, 1. a : "Mfr. "grugier" "réduire en granules" (1482), mfr. nfr. "gruger" "broyer" (1579 ; 1650, Brébeuf *Enéide* VII, 12, Bb) [...]". Le substantif haïtien [graj/var.] pourrait être un néologisme (dérivé à degré suffixal zéro). Cf comm. 266.

Il est à noter que le verbe s'emploie généralement avec la préposition [nā] "dans" (pts 2, 12, 15, 19, 20). Le tour qui consiste à utiliser la préposition [ak] paraît moins employé (11).

B. Réun. (ALRé 287) "lâ râp lârurut" (la râpe pour l'arrow-root). Guad. (MB, LMPT) "graj" ; *grajé*. MB établit un rapport intéressant entre "*gragé*" et "*griji*" (1. Faire des fronces ; 2. peau égratignée par frottement brutal). Ce mot est attesté en haïtien dans le second sens.

774 Asyèt (assiette)

A. Curieusement, aucune des formes citées (issues du mot "assiette") ne présente de prosthèse "-z", à la différence de ce qu'on observe en réun. ou en guad. Nous nous demandons pourquoi ce mot à initiale vocalique échappe à un tel traitement, par ailleurs fréquent. Il se peut que l'absence d'agglutination soit à imputer à un emprunt relativement récent au français. Dans tous les créoles les prosthèses affectent surtout le fonds lexical le plus ancien. Le terme était peut-être, dans le français colonial de Saint-Domingue, surtout employé au singulier :

RC (1974 : 653) note en effet que "la prosthèse -z paraît affecter, de préférence, les termes que le français emploie, le plus souvent, au pluriel". Cf également comm. 734 ("*Allumette*").

[asyèt fayās 15, asyèt plòslèn 15] < assiette en faïence, assiette en porcelaine.

Emplois néologiques : le témoin 16 fait un usage spécialisé du mot [asyèt] qui désigne pour lui l'assiette en tôle émaillée, alors que [fayās] (< faïence) réfère à l'assiette en porcelaine (métonymie).

B. Réun. (ALRé 288) "ē zasyèt, ēn asyèt". Guad. (MB, LMPT) "zasyèt".

775 Fouchèt (fourchette)

A. La forme est presque partout la même, avec effacement du [r] postvocalique en syllabe interne : [fuæèt] a pour étymon "fourchette". En 18, on relève une complexification [fwaæèt].

Le verbe associé est [prā] (< prendre ; cf notice 3), "piquer (un aliment)".

B. Réun. (ALRé 288) "ẽ fu:ʀcèt, ~fu:ʀcèt, ~fu:ʀsèt, ẽ fò:ʀcèt, ẽ fò:ʀsèt". Guad. (MB) "fourchèt"; (LMPT) "fouchèt".

776 Kouto (couteau)

A. La forme, issue du mot "couteau", est la même pour tout le réseau d'enquête.

B. Réun. (ALRé 288) "œ kutó". Guad. (MB, LMPT) "kouto".

777 File (aiguiser)

A. [filé] < affiler ("donner le fil (à), aiguiser le tranchant de (un instrument, un outil) en émorfilant", LGRLF). Survivance. Une aphérèse est attestée dans tous les cas. Le verbe est utilisé en emploi absolu : [kutó a filé 16] "le couteau est aiguisé", et en emploi transitif : [l ap filé l sv mèl 19] "il l'aiguisse sur la meule".

Autre lexème verbal : [pasé 1]. Le réun. offre également des verbes formellement voisins "pàs", "á:ʀpàsé".

B. Réun. (ALRé 288) "rœpàsé, pàs si:ʀ là mœl, á:ʀpàsé, limé". Guad. (MB, LMPT) "filé"; (LMPT) "pwenti".

779 Yon "grizon" (pierre meulière)

A. Les témoins ont parfois mentionné différents "instruments" à aiguiser, et parmi ceux-ci plusieurs "roches" (roches d'origine volcanique ?).

[wòe, wòe sab 4, wòe galèt 17, 20] < roche à sable, roche à galets

[grizō 6+, 7, 8+, 10+, 11, wòe grizō 3] < grison (?): "un peu gris, qui grisonne" (LGRLF). [grizō] est une ellipse.

[lim 1/līm not. 5] < lime

[mèl 5, 8, 10, 12+, 15, 20/mœl 7, mèl tunē 1] < meule. [mèl tunē 1] évoque le français "meule courante ou traînante" (meule qui repose sur la meule gisante fixe, d'après LGRLF).

[brik 18] < brique.

B. En réponse à une question de l'enquêteur, le témoin 6 utilise l'adverbe [mèmmā] (construit à l'aide du suffixe productif [-mā]).

C. Réun. (ALRé 288) "ēn mœl; ēn lim; ēn ròe (instruments sur lesquels on aiguisse les couteaux). Guad. (MB, LMPT) "mèl" (meule, pierre à aiguiser).

780 Kiyè a (cuiller)

A. La carte offre deux variantes [kiyè] (+ simplification) et [kʷiyè 11, 19], toutes deux issues du français "cuiller". On note dans tous les cas la perte totale du [r] postvocalique final. Brasseur 1970 cite les variantes normandes "quiller" et "cuière". Mais on peut ajouter que le mot varie beaucoup en français, même suivant les régions.

B. Réun. (ALRé 288) "ē kwiyè:^r, ē kuyè:^r, ē kiyè:^r". Guad. (MB, LMPT) "kuiyè" ; (LMPT) "kyouyè".

781 Tas (tasse)

A. Le mot [tas], d'emploi général, a pour étymon "tasse". En 7 et 8, ce mot alterne avec [gódé] (< fr. "godet"). En 12, on a [ti pòt] (< pot ; [-t] final prononcé).

B. Réun. (ALRé 289) "ē tàs". Guad. (MB, LMPT) "tas".

782 Gode (godet, gobelet)

A. Parmi les formes citées, certaines ont pour étymon le mot "gobelet" : [góblè/gòblè] -variation [-ó/-ò]-, tandis que d'autres sont issues de "timbale" : [tēbal 2, 16]. Enfin les variantes les plus nombreuses proviennent de "godet" : [gódé/gódé 14, gódèt 4] ; nous avons rencontré l'alternance [-é/-èt], entre autres sur la carte 736 : [paké/pakèt]).

FEW IV, 181, 3 : "... fr. "gobelet" (seit 14. jh.), mfr. nfr. "goubelet" (Inv Ch 1379, 282; Rab-Miege 1677), etc."

B. Réun. ?. Guad. ?.

783 Kafe a pa rive (le parfum du café s'évente)

A. [vāté 5, 17, 18, 19/vāté 14/évāté 20] < éventer. ("(XVIe). Perdre son parfum, son goût en restant au contact de l'air", LGRLF). L'aphérèse est presque générale. Le verbe s'emploie absolument [i vāté 5, kafé a vāté 14] "Il est éventé, la café est éventé", ou avec un sens transitif : [vā vāté li 6] "Le vent l'évente" (à noter l'absence de déterminant dans le SN sujet référant à un phénomène météorologique).

[vin va^ryé 1/vin varyé 3, 7] < avarié. Aphérèse.

[pa rivé 10, 11+] < pas arrivé. Aphérèse.

Quand le café est éventé, on dit qu'il n'a pas de goût (pt 2), ou que son goût, son bon goût est passé (pt 15) ; on dit qu'il n'est pas bon (pt 5), qu'il n'a plus de force (pt 18).

B. Réun. (ALRé 387) "pá:^rfē i vāt, pá:^rfē i évāt, kafé i vāt, etc.". Guad. ?.

784 Grèp (filtre à café en étoffe)

A. Les témoins mentionnent les formes phonétiques suivantes : [grèg/grèk/grèp]. Le mot existe selon RC (1974 : 778) dans l'Océan Indien : "grèg" (réun., seych.), "lagrèg" (mau.) et également en mart. et en acad. louis. "grecque". Après avoir présenté et discuté l'étymologie souvent proposée, soit "grecque" (voir par exemple Pompilus 1961), RC propose une hypothèse beaucoup plus plausible :

"La forme ancienne serait alors «grègue» (FEW IV, 210, b : «Grègue ...saint. «chausses... couvre-tête rond» Quimper grèk») puisque [...], on a d'abord employé comme filtre une «chausse».

Nous remarquons que la variation ancienne de l'occlusive vélaire (réalisée tantôt sonore tantôt sourde) s'est maintenue en haït. Les formes à consonne sonore sont plus souvent citées ; celles à occlusive sourde sont assez circonscrites (5, 6, 15) de même du reste que les formes offrant une consonne bi-labiale (10, 11, 12, 14, 15). Survivance.

En 19, est cité un composé : [tété vyé grān] "tété (de) vieille grand-mère". Comme aux temps anciens, le référent est en tissu (notice 19).

B. Réun. (ALRé 387) "là grèg (1-40), là grèk (20)". Guad. (MB) "grèk" (tamis de la cafetière) ; (LMPT) "grèk" (cafetière classique avec bec verseur ; métonymie).

785 Ma (marc de café)

A. [ma, ma kafé/ma: kafé] < marc. Parmi les survivances dialectales, RC (1974 : 801) note l'existence du terme réun. ma:ʳ (résidu), qui se retrouve également en mau. Dans ces deux créoles, le mot figure dans le tour "la ma:ʳ" où "la" est une trace du genre féminin. Au XVIIIe siècle, précise ensuite RC en renvoyant au FEW (XVI, 530, b), le genre du mot n'est pas nettement déterminé, ce qui explique peut-être le tour créole [...]. En haït., on ne trouve nullement la trace d'un tel segment "la".

Autre lexème attesté : [pud kafé 3] < poudre de café.

B. Réun. (RC 1974 : 801) "ma:ʳ kafé". Guad. (MB) ? ; (LMPT) "mak". La consonne finale guad. donne à penser que, dans certains usages coloniaux, la consonne finale du mot "marc" était prononcée.

786 Koule (passer dans un filtre, une passoire)

A. Le terme généralement employé est issu du mot français "couler". Le réun. a "kulé" avec le même sens. On trouve ce verbe haït. dans des emplois transitifs [kulé bétō] (cf carte 658 "couler le béton"), et intransitifs ([li kule] (cf carte 662 ; la maison coule ; elle a des gouttières). Ce verbe est à considérer comme une survivance (FEW II/2, 877, b).

Certains locuteurs citent le verbe dérivé [rékulé 15, 20] "repasser (dans le filtre)", construit à l'aide du préfixe productif [ré-] (voir aussi carte 739 [rélimē]). Ce préfixe ne suffit apparemment pas à lui seul à marquer la répétition du procès exprimé par le verbe : il est en quelque sorte renforcé par [ākò] "encore".

B. Réun. (ALRé 387) "mi kul kafé, mi fé kul kafé". Guad. (MB, LMPT) "koulé".

787 Vide (verser)

A. Le verbe le plus souvent mentionné est [vidé]. Il existe également en mart. et en réun. avec la même valeur. RC 1974 : 885 lui assigne une origine française (FEW XIV, 590, b : «vuidier de, vûdī, vût, widi, vûdi, voider, vouéder»).

[kulé 4] : cf comm. 786.

[trãvèsé {y} 4] : on doit peut-être la présence de ce verbe sur cette carte à une attraction paronymique (verser+traverser). Le verbe [travèsé] a d'ordinaire la valeur "traverser".

B. Réun. (ALRé 387) "mi vid kâfé, mi vè:ʳs le kâfé, mi sè:ʳv kâfé". Guad. (MB) "vèrsé", "jété" ; LMPT) "vèsé, vidé". En haït., on trouve également [vèsé], mais avec un sens restreint ("vomir").

788 Le café donne des palpitations

A. En fait, toutes sortes de malaises ou de maux sont cités, et non pas seulement les palpitations visées par la question. Certains des lexèmes mentionnés figurent également sur les cartes consacrées à L'HOMME (voir le champ idéologique II).

[kè-sóté 1] < cœur sauté, "palpitation".

[batmā kèʳ 4/batmā kè 16] < battement de cœur, "palpitation" (?). En guad. (LMPT) "trapé batmā-kyè" signifie "être cardiaque".

[maladi kè 6, 8] < maladie de cœur.

[rétufmā 3/étufmā 18] < étouffement.

[mal-tèt 6, 8/mòltèt 10, tèt-fè-mal 15, 17, 20] < mal de tête, maux de tête, tête fait mal

[tèt-viré 8] < tête virée.

[jé-viré 6] < (des) yeux virés

[tāsyō 8, 17, 19, 20/tāsyō 15] < tension.

[sulay 10] < souî, "ivresse".

[zègrè 18] < des aigreurs.

[léstómak 14, léstóma-fè-mal 11] < l'estomac. Les témoins se contentent parfois d'une forme elliptique comme [léstómak] ou encore [kè 14] (au lieu du composé complet [kè-fè-mal]).

[tudismā] < étourdissement.

[ālè-ālè 3, 5] < en l'air.

Autres effets du café : il excite, rend nerveux (litt. "donne les nerfs" (16) : on n'est pas en paix (6). Il rend le sang "trop haut", = "fait monter la tension" (5, 16) ; il agit sur le cœur (19).

B. Réun. (ALRé 388) "i dōn batmā n kè:ʳ, i dōn màladi d kè:ʳ, i dōn pàlpitàsyō, i àjit le kè:ʳ, etc.". Guad. ? .

789 Yon kafe klè (un café léger)

A. Les adjectifs mentionnés sont variés :

[klè/klèʳ 4, trò klè] < clair, trop clair, "très clair" ; [mēs] < mince ; [dus/du] < doux ; [pa fò] < pas fort ; [pa plē] < pas plein ; [lèjè] < léger ; [fèb, trò fèb] < faible, trop faible, "très faible" ; [pāl] < pâle ; [épé-épé] < un peu ; [likid] < liquide.

Certains substantifs sont cités : [ō tó kafé, ò tó 2] (étymon obscur : "taux" ?) ; [dló kafé 10]

< eau de café (voir aussi carte 790).

B. Réun. (ALRé 388) "ē kâfé klè:ʳ, ē ló d kâfé, ē ló kâfé, ã ló klè:ʳ, ē pisà bib, etc.". Guad. (MB) "dló kafé" (café très clair) ; (LMPT) "dló kafé" (café très clair) ; "kyòlòlò" (café très clair, jus de chaussette).

790 Yon kafe pay (un café très léger)

A. Nous retrouvons sur cette carte quelques-uns des adjectifs attestés sur la carte 789, parfois précédés d'un adverbe d'intensité ou de négation : [pa fò], [lèjè, tʃò léjè], [fèb], [pal], [klèʳ/klè/klè]. Autres adjectifs :

[fay l] : l'étymon pourrait bien être le mot français "failli". RC (1974 : 758) signale que "failli" a les deux sens principaux du créole réun. "fay" (méchant ; faible ; référence au FEW III, 387, a). Survivance.

[pay 3, 6, 7+, 11,] < paille. Nous rappelons que ce mot désigne, par extension de sens, les feuilles extrêmement légères des graminées et des céréales. Il ne semble pas employé pour référer aux feuilles d'autres végétaux. L'usage de [pay] est ici métaphorique.

[palpal] : ce composé est obtenu par le redoublement de l'adjectif [pal] qui marque l'intensité forte "très pâle".

[pa pwès 6] < fr. "presse" ? Le mot signifie habituellement "épais".

Le tour [djó kafé 4/dló kafé 16] litt. "eau de café" figure également sur la carte précédente. En parallèle, on a le substantif : [li tun ò vyé pay nèt, not. 3] "il est devenu tout net une vieille paille" et le substantif composé [pay kafé 3, 16] litt. "paille de café".

[dló-tító 18] < (de) l'eau ?

B. Réun. cf comm. 789 " è ló kàfé, etc.". Guad. (MB) "dlo kafe" (café très clair) ; (LMPT) "kyòlòlò" (café très clair, jus de chaussette).

791 Yon kafe fò (un café fort)

"Le café haïtien répond encore en partie à la définition qu'en donnait le marché français il y a un siècle : «Le café d'Haïti est des meilleurs cafés des Antilles si l'on soigne sa préparation. Aujourd'hui, ce produit est généralement de qualité inférieure. Son grain est gros, barriolé, terreux et mélangé de pierres ; aussi est-il difficile de lui assigner une classification spéciale. Celui qui a été récolté avec soin est droit de goût, mais lorsqu'il a été cueilli sans précautions, il perd toute qualité [...]»". (Moral 1978 : 279)

B. Les adjectifs cités sont [fò] < fort, [pwès/pwas] < presse (?), [amè/ãmè] < amer auxquels il faut ajouter [gwó] (< gros) qui apparaît dans les tours : [i gwó kafé, kafé a twò gwó] litt. "il est gros café, le café est très gros".

La notice livre quelques informations supplémentaires : "le café peut être noir" (not. 2) ; "(le café fort), tu le bois, il a du goût, il a de la force ; ce café est un bon café" (not. 6) ; "(dans) le café fort, tu ne mets pas beaucoup de douceur toujours" (c'est à dire du sucre ou un élément sucrant du genre cassonade).

Comment faire un bon café : "Tu grilles le café ; il y a un truc qui s'appelle [pwa pyã] (haricot sp.) tu en mets là-dedans ; on achète de la cannelle, on en met avec, on le grille avec, et puis alors le café "sort" bien".

C. Réun. (ALRé 388) "œ kàfé fòʳ, œ kàfé épé, œ lèstré d kàfé, etc.". Guad. (LMPT) "kafé fò".

792 Kafetyè (cafetière)

A. La carte présente surtout un intérêt phonétique. Les formes phoniques, toutes issues du même étymon, offrent une grande variabilité comme en témoigne la liste suivante : [kafityè/kafitɛè/kafɛ̃tyè/kafétyè/kafétyèʳ/kafɛ̃tyè/kafétyè/ kafétɛ̃yè/kafétsyè/kafɛ̃syèʳ/kafékè] (< cafetière). La variation se porte en premier lieu sur la première voyelle antérieure, réalisée plus ou moins fermée. Mais c'est surtout le groupe "consonne dentale + yod" devant voyelle antérieure qui est affecté par la variation : des affriquées sont réalisées. Enfin, l'ancien [r] postvocalique final chute dans la majorité des cas. On relève deux formes hypercorrectes (avec production d'arrondies non héréditaires).

B. Lexique associé : [tɛyè 5] < théière ; [pu résévwa kōpanyè, not. 3] (< compagne, compagnon), "ami". Le dérivé créole paraît néologique. On sort la cafetière quand on reçoit les amis.

C. Réunion. ? Guad. (MB) "kafétyè" ; (LMPT) "kafityè, grèk".

793 Yon kabare (un plateau)

A. La forme phonétique est à peu près la même dans toutes les régions visitées (à noter cependant la variation de la voyelle moyenne en 2). Elle a pour étymon le terme français "cabaret". LGRLF glose ce terme comme "vieilli". Il désigne le "plateau sur lequel on place un assortiment de flacons, de verres à liqueurs, de tasses ... ; cet assortiment". Le mot créole présente une restriction de sens dans la mesure où il ne réfère qu'au plateau.

B. Réunion. (ALRé 284) "ã ou ē plátó" ; (RC) "kabaré" est bien attesté à date ancienne. Guad. (MB) "kabarè" ; LMPT) "kabaré" ; (LMPT) "plato".

794 Yon "antonwa" (entonnoir)

A. La plupart des formes procèdent du mot "entonnoir". On note la présence de formes avec prosthèse de [l-] (trace de l'article français) aux points 4, 6, 7, 8, 10, 12, 18, et l'existence de formes dépourvues de cet élément en 1, 2, 3, 5, 11, 14+, 15, 16, 17, 19, 20. Cette situation n'est pas nouvelle : Ducœurjoly (1802) signale déjà, par le biais d'allomorphes graphiques, ce type d'alternance en créole colonial (cf Fattier 1994). Toutes les voyelles offrent une marge importante de variation : [ã/ē/é] pour la première, [i/ẽ/ẽ/é/é/ó] pour la seconde, [a/è] pour la troisième. Le [r] postvocalique final est effacé dans tous les cas.

Autres variantes lexicales : [kónè 14/kónèt 14,16] (< cornet ; pour d'autres variations [-é/-èt], cf comm. 736, 782).

B. Réunion. (ALRé 290) "lãtónwá:ʳ, ãtónwá:ʳ, lãtânwá:ʳ, etc.". Guad. ?.

795 Yon "bout zam", yon "ti bout manchèt" (machette usagée réservée à la cuisine)

A. De nombreux témoins ont employé le classificateur [but/bud/buɔ̃, ti but]

(< bout). Ce morphème conserve en gros la valeur qu'il a en français ("partie d'un tout"), s'accompagnant parfois d'une nuance ("usagée"). Les locuteurs en usent avec une grande liberté, le combinant à de nombreux substantifs, et comme sur cette carte, parfois à des adjectifs : [vyé but zam 12, yō vyé but mǎcèt 3]. En notice 18 de la carte 823 figure l'expression péjorative [bòs but mǎcèt] dont on use à l'égard du mauvais artisan.

La "machette" elle-même, de loin l'outil le plus répandu en milieu paysan, reçoit différentes désignations :

[fèmā 1, mǎcèt fèmā 1] < ferrement. LGRLF offre la définition suivante : "Vieilli. Outi, instrument de fer [...] Cf "L'île des ferrements", dans le Ve livre de Pantagruel (chap. IX)". Néologisme (par restriction de sens). Il est à noter qu'en 16, le témoin donne les synonymes [fèmā, plānac, kulin] pour référer à la machette longue. Il y a probablement lieu de distinguer entre deux types de machette.

[zam/zām] < (des) armes. Prosthèse. Néologisme (restriction de sens).

[mǎcèt/mǎcèt] < machette. L'étymon est espagnol, mais le créole a peut-être hérité du mot par l'intermédiaire du français colonial qui l'a lui-même emprunté à l'espagnol. Phonétique : nasalisation progressive.

Lexèmes associés : [zuti] < outil (+prosthèse) ; [pēsèt] < pincette ; [sèpèt] < serpette.

B. Réun. (ALRé 290) "le sàb, le grā kutó, le sàb à kǎn" (le sabre à cannes). Guad. (MB, (LMPT) "sab" ; (MB) "koutla".

Il est curieux de constater que le mot "sab", employé en réun. et en guad., n'est jamais utilisé en haïtien.

797 "Foubi" tout chodyè yo (frotter, fourbir)

A. Le verbe d'emploi général [fubi] est issu de "fourbir". Sur le plan phonétique, il illustre une correspondance régulière et constante entre français et créole, à savoir la perte de [r] en fin de syllabe (interne et finale). Il présente une généralisation de sens par rapport à l'emploi français ; il signifie en effet "nettoyer de façon à rendre brillant" (comme c'est le cas en règle générale sur cette carte), et également "frotter" : [fubi dó m pu mwē] "fourbis-moi le dos" (extrait d'un conte du corpus ALHa), [u fubi mē u su li, not. 11] "tu te frottes les mains sur lui". Néologisme.

[teuré 3]. Le mot français "écurer" qui est glosé comme "vieux, technique ou régional" par LGRLF, signifie "curer complètement". Un autre candidat étymon pourrait être "curer", mais comme il n'est ni technique, ni régional, nous hésitons à en faire l'étymon du mot créole (nous avons insisté à différentes reprises sur le maintien de termes techniques d'origine française en créole). Le normand offre un étymon plus plausible avec le mot "étchurer" ("nettoyer", in Brasseur 1970).

[graté 5, 16] < gratter. Survivance.

B. Lexique associé :

[gratō 1] < grattons. Le mot français, toujours employé au pluriel, est régional ; il désigne, selon LGRLF, les "résidus de la fonte de certaines graisses animales [...]". Le mot existe en réun. (ALRé 357 : "gratō").

En notice 7, on trouve un verbe composé : [nétwayé bwóté] "nettoyer enlever".

C. Réun. ? Guad. ?.

798 Endroits où on prend l'eau

A. Les témoins ont mentionné la "source" [sus, sus larivyè, sus dló], la "rivière" [larivyè/rivyé/rivyè^r, grā-dló], le "tuyau" [tsiyó/tsúyó/tiyó/túyó/túiyó], le "puits" [pi], le "trou d'eau" [tu, tu dló], le "bassin" [basé], le "canal (d'irrigation)" [kanal], le "canal de drainage" [dal], le "bord de l'eau" [rivay].

La préposition généralement employée, quel que soit le lexème introduit, est [nā] "dans". Par contraste, on note que le réun. fait usage de prépositions variées.

B. Réun. (ALRé 291) "ó róbiné, ó tiyó ā fè:^r u ā tòl, ó pwi, à là fōtēn piblik, à là sitè:^rn, ó rézè:^rvwá:^r, à là pōp, ó tru dā là ràvin, dā là rivyè:^r, à là su:^rs".

799 Yon "dal" (canal de drainage)

A. Il n'est pas sûr que les lexèmes mentionnés désignent toujours le même référent. [tsi kānal, kanal, kanal ómilyé ; brāε kanal] < canal ; branche de canal. Quelques formes présentent une assimilation de nasalité (régressive).

[sējē dló 4] < saignée. Assimilation de nasalité (régressive).

[dal] < dalle. FEW XV/II, 49 : Afr. mfr. "dalle" f. "évier dans une cuisine" (mrm. 1331-Cotgr 1611, Rhitt 9, 469; Hav; Mēl Norm 7, 126; Gaillon 331 ; Goub), pik. id., norm. "id. ; canal de l'évier", etc." (parmi les autres autres sens précisés dans l'FEW : gouttière, tuyau, chenal, canal pour l'écoulement des eaux ménagères, etc.). Survivance. Le mot est parfois employé pour désigner la "gouttière" (cf carte 800).

[rigòl] < rigole

[sāŋ 18] : l'étymon est obscur.

B. Réun. (RC) "daló". Guad. (MB) "dalo" (caniveau au bord d'un trottoir) ; (LMPT) "dal" (caniveau, rigole).

800 Dal (gouttière)

A. La carte présente un intérêt lexical. Certaines des formes figurent déjà parmi les données de la carte 662.

[dal] < dalle : le mot désigne également un "canal de drainage" (en ce qui concerne l'étymologie, cf comm. 799).

[daló 1] < dalot ou daleau : "Trou dans la paroi d'un navire, au-dessus de la flottaison, pour l'écoulement des eaux" (LGRLF). La "dalle" conduit l'eau vers les "dalots". Néologisme (changement de référent).

[gutsyè/gutyè] < gouttière. Survivance. Phonétique : ± consonne palatalisée devant voyelle antérieure.

[rēyē 2/réyē 7] : l'étymologie n'est pas claire. Nous hésitons entre "raillère" ("XIXe, in Littré ; 1803, reillère "conduit qui amène l'eau à la roue du moulin", d'après LGRLF) et "rainier" (Techn, Menuis. Faire une rainure, des rainures (dans une pièce de bois)...", LGRLF). Le second étymon paraît moins plausible ; si nous le mentionnons, c'est en raison de la nasalisation que présente un des deux variantes.

B. Réun. (ALRé 236) "ā kànāl, là gutsyè:^r". Guad. (MB, LMPT) "goutyè".

801 Dlo a "fon" (profond)

A. La forme est la même partout : [fõ/fõ]. RC (1974 : 762) signale l'existence de l'adjectif dans l'Océan Indien (réun., mau., rod.) et en mart.. Il ajoute que cet adjectif "fond", au sens de "profond", appartient à la plupart des dialectes de l'Ouest (renvoi au FEW IX, 433 : "fond").

En haït., la forme peut être utilisée avec le sens de "faire fond, avoir pied" : [sy ɛ u pa fõ mēm, u ka muri nã dyò a, not. 3] "Si tu n'as pas pied, tu peux mourir dans l'eau". Autre adjectif cité : [gwó 19] < gros.

"Regarde l'eau m'arrive à la taille !" (not. 15) ; "Elle t'arrive jusque là" (not. 20). Le verbe est dans les deux cas [bay] (< bailler).

"Très profond" : [trò fõ/twò fõ].

B. Réun. (RC ibid.) "fõ". Guad. (MB, LMPT) "fõ" ; (LMPT) "kré".

802 Pi (puits)

A. A de rares exceptions près : [pʷú 4, 5/pʷi 14], la forme phonétique connaît une simplification (perte du glide) : [pi/pú 7]. L'étymon est "puits".

"Tirer de l'eau au puits" : [tiré dló nã pi 20].

Données associées : [basē, basē-dló] < bassin ; [tʷu, tu-dló] < trou, trou d'eau.

B. Réun. ? . Guad. (MB) ? ; (LMPT) "pi" ; "dlo pi" (eau de puits).

803 Savon (savon)

A. [savõ/savõ lavé 1, 3] (< savon) est la forme d'emploi général. Quelques témoins citent également le synonyme [savõnèt 1/savónèt 3] < savonnette. Le verbe correspondant est [savõnē 8, 16, 18] (< savonner).

"C'est le savon et l'eau qui lavent" (not. 7 ; à noter l'absence de déterminant dans cet énoncé ; vérité générale).

B. Réun. (ALRé 294) "le savõ". Guad. (MB, LMPT) "savon" ; (MB) "savonné".

804 Digo (indigo)

A. L'aphérèse est générale. Les formes sont issues du mot "indigo". Devant voyelle antérieure, on relève parfois des palatalisations (souvent fortes) ; en 6 et en 17, sont mentionnées deux variantes hypercorrectes : [dʷúgò/dzugò].

B. Réun. (ALRé 294) "biḡ dēdigò". Guad. (LMPT) "l'indigo".

805 "Batwèl" la (battoir à linge)

A. A l'exception du témoin 6 qui dit que la "chose" n'existe pas partout ("il y a des côtés qui l'ont", notice), les témoins mentionnent la forme sans faire de commentaire sur l'objet, ce qui donne à penser qu'il est toujours en usage.

B. La carte offre un intérêt phonétique. D'abord parce que dans le Sud (à l'exception cependant du point 20), les variantes offrent un [-l] non héréditaire : nous pensons que sa présence est motivée par l'existence du mot [twèl/twal] (< toile) "tissu" ; elle fait en quelque sorte de [batwèl] un mot-valise : [bat] + [twèl] "battre+ toile". La variation de la voyelle finale [batwè/batwa 4] est chose courante (cf comm. 79 A, 88, 274, 279, 318). [batwè] représente la prononciation "française" ancienne, et également une prononciation normande : Brasseur 1970 cite le mot "battouè". Survivance.

C. Réun. (ALRé 295) "le bātwa:ʳ, le bātwa:ʳ". Guad. ?.

806 Bat rad la (battre le linge)

A. La forme la plus citée est issue du mot "battre". Elle présente une simplification du groupe consonantique final. En 5 et en 6 est mentionnée une variante lexicale : [fwapé/frapé] (< frapper).

Dans les deux cas, il s'agit de survivances.

B. Pourquoi battre le linge ? Pour que l'eau sale (en) sorte (not. 1), pour retirer les taches des vêtements (not. 20).

C. Réun. (ALRé 295) "bāt le lēz, etc.". Guad. ?.

807 Dlo mango "tache" bèl rad ou a (tacher)

A. Le verbe [taé], mentionné presque partout, a pour étymon le mot "tacher". Comme verbe transitif, il est compatible avec deux types de construction (\pm COD) : [l taé rad la 6] "il tache le vêtement), [kénèp la taé 7] "la "quenèpe" tache".

"Le vêtement est taché" [rad la taé].

Autres formes citées : [bay taé l] (< bailler taches) "tacher" ; [prā ēn taé 18] (< prendre une tache), "être taché".

Substantif correspondant : "tache" [taé 1, 11, 12, 18, 20] (< tache).

B. Comment retirer les taches ? "Cela dépend des taches : (on utilise) de l'eau de javel, du citron, du sel, de la cendre ; on prend un peu d'eau, on frotte pour retirer la saleté qui est tombé sur le vêtement" (not. 19).

C. Réun. (ALRé 296) "le lēz lé tàsé, le lēj lé tàsé, etc.". Guad. (MB) "taché" ; "tach" ; (LMPT) "taché ; tach, mak".

808 Li "kimen" tankou savon (mousser)

A. L'intérêt de cette carte est surtout phonétique. Nous relevons deux séries de variantes :

- [kimē/kimē/kʷimē/kʷimē/kumē/timē 14/tʷimē 18] < écumer. L'aphèrèse est générale. Devant la voyelle antérieure (qui se maintient parfois arrondie), la consonne vélaire tend à être palatalisée et certains locuteurs vont jusqu'à produire une dentale (cf le traitement du français populaire in Gadet 1992 : 34-35).

- [fè tɛim/fè kim/fè kùm] < faire de l'écume. Nous pouvons faire la même remarque (présence de consonnes palatalisées) à propos des variantes du substantif. Autres variantes : [tɛim savõ/kim savõ/kùm savõ, kim/kùm]. Le substantif peut s'employer au pluriel : [ʉ rɛtiré kim yó, not. 19].

RC (1974 : 916) classe le terme réun. "lékim" parmi les néologismes créoles (métaphores). La valeur "mousse de savon" étant attestée dans les trois créoles, il y a tout lieu de penser que l'emploi métaphorique est en fait une survivance.

B. Plantes qui ont la propriété de "mousser" : [lyān savõ 7, 20 ; fèy katab 15].

C. Réun. (RC 1974 : 916) "lékim" (mousse de savon). Guad. (MB) "kimé" ; "kim" (écume, mousse) ; (LMPT) "kimé, kyimé".

809 Blayi (étendre le linge au soleil à terre sur les galets)

A. Il y a deux façons d'étendre le linge : soit on l'étale sur le sol au bord de la rivière ou de la source où il a été lavé, soit on le suspend (cf carte 814). Pour quelques témoins au moins (not. 18, 20), il semble que le verbe [blayi] signifie "étendre du linge savonné" (pour le rendre plus propre ou plus blanc). On peut laisser du linge étendu sur les galets pendant plusieurs jours ; c'est un travail de femme (not. 7).

B. [blayi/blayé/blayé] : l'étymon pose une énigme. Le groupe initial consonne + liquide évoque bien sûr les verbe "blanchir" ou "bleuir. Mais les correspondances phonétiques n'ont rien de régulier.

[ʉvri nā sólèy/ʉvè, ʉvè {1...} su blayi] < ouvrir, ouvert. Le réun. offre entre autres les locutions "ruvè:ʀ le lèz, ruvri:ʀ le lèj" (elles s'emploient à propos du linge étendu au soleil par terre). Dans les deux créoles, sont employées des variantes issues de deux allomorphes du verbe français "ouvrir" (verbe à deux bases).

"Mettre à sécher par terre au soleil" [mété {1...} blayi].

Lexique associé : [blayi]. Le terme désigne les galets où le linge est étendu : [ʉvè l su blayi 12].

C. Réun. (ALRé 298) "ruvè:ʀ le lèz, pàs le lèj ó sólèy, mèt le lèj ó sólèy, ruvri:ʀ le lèj, etc.". Guad. (LMPT) "lann, wouvè".

810 Rense (rincer)

A. Les formes sont issues du verbe français "rincer". On note une nasalisation plus ou moins importante de la première voyelle. Survivance.

Le témoin 2 emploie la verbe [ʉvè {y} nā dló] "étaler, déployer dans l'eau" (sur le sens de [ʉvè], cf carte 809).

En notice 3, on relève une construction intéressante : litt. "tu rends le linge devenir plus propre alors".

B. Réun. (ALRé 297) "rèsé le lèj, etc.". Guad. ?.

811 Prije rad la (essorer le linge)

A. Quatre variantes lexicales sont citées :

- [prijé] : l'étymologie n'est pas claire (< purger ?). La forme créole s'expliquerait, si cet étymon était confirmé, par une métathèse. Le verbe s'utilise aussi dans le sens "presser (un fruit)". Cf comm. 897.
- [tòdé/tòdyé/tòdyé/tòdzyé] < tordre : du français au créole s'observe un changement de désinence (régularisation analogique). Le réun. offre le verbe "tò:rd".
- [pézé 5] < peser sur...
- [piré 19] : nous rencontrons ici aussi un problème étymologique : le normand offre le mot "purier" au sens de "égoutter" (Brasseur 1970). En haït., le verbe s'emploie également à propos des agrumes (ex. presser une orange).

B. Réun. (ALRé 297) "pè:rsé le lēz, présé ~, tò:rd ~, etc.". Quad. (MB) "soré" ; (LMPT) "sóré".

812 Mete rad yo "cheche" sous blayi a (sécher)

A. Les témoins ont cité des formes voisines qui correspondent apparemment selon le cas aux mots français "sécher" et "sec".

- [çéçé/sésé/séçé] < sécher : quelques variantes offrent une dilation (régressive ou progressive).
- [çèç 3, 15, 18/çès 4/sèç 11, 19, 20] : nous hésitons sur l'étymon qui peut être le verbe "sécher" (dans ce cas les formes créoles offrent une troncation de la voyelle finale : formes courtes du verbe) ou l'adjectif "sèche". Si la seconde solution l'emportait, nous notons que c'est la forme longue, marquée, de l'adjectif français, qu'aurait maintenue le créole. Au plan phonétique, nous remarquons des dilations et une métathèse. La valeur de ces "variantes" est parfois délicate à apprécier : [[^hi vin çèç 3] "il a séché/il est devenu sec", [pu y çès 4] "pour qu'il sèche/pour qu'il soit sec", [(rad yó) ap çèç 5] "les vêtements vont sécher/vont être secs", [li mété l çèç 6] "il le met à sécher/à être sec". En 17, est cité un énoncé moins ambigu : [w ap mété l séçé] "tu le mets à sécher". Il est à noter qu'en réun., le verbe "sécher" se présente souvent sous une forme courte (cf ci-dessous).

B. Réun. (ALRé 298) "le lēz i sèç, ~ i sès, ~ i sèk, ~lapré sèk, ~lātrēn sèk, le lēz lēpó sésé, etc.". Quad. (MB) "chéché" ; "sèk" (sec ; sécher) ; (LMPT) "chéché, séché" ; "sèk".

814 "Tann" rad (étendre le linge)

A. Si l'on compare les données de cette carte avec celles de la carte 809, on constate que les formes sont, le plus souvent, distinctes. Il semble bien que les témoins usent de formes lexicales différentes selon qu'il s'agit d'étendre le linge à terre ou de le suspendre (à une corde ou sur une clôture). L'énoncé de la notice 6 signifie "Je l'étends ou bien sur une corde (ou bien) sur une clôture". On trouve en réun. l'opposition "ruvè:r"/"étān", qui est parallèle à l'opposition haït. [blayi, uvè, uvri/tān]. Il convient cependant de ne pas généraliser : quelques témoins (12, 16, 18, 19) mentionnent [uvè] ou [uvri] ou [blayi] comme synonymes de [tān]. Le témoin 12 est explicite : il s'agit bien pour lui d'étendre sur une corde : [u uvè l ālè su lān nā, u tān → ni] "Tu l'étales en l'air sur une corde à linge, tu l'étends".

Le verbe le plus souvent mentionné est [tã̃n] < étendre. Réduction de groupe consonantique final + aphérèse.

B. Réun. (ALRé 298) "étã̃n". Guad. (MB) ? ; (LMPT) "tann, rouvè".

815 Pantalon an "dechifonnen" (froissé) ; 816 Tounen I "landrèt" (remettre à l'endroit)

A. Carte 815. La forme de l'entrée (citée par Valdman 1981 *et al.*) apparaît comme très isolée. Aucune des variantes qui figurent sur la carte n'offre de segment [dé-]. Le témoin 14 cite le verbe [dɛcifõnɛ̃] "défroisser" comme équivalent du verbe composé [rédi désã̃n] litt. "tirer avec force-descendre".

- [ɛifõnɛ̃/ɛifõnɛ̃/ɛ̃ifõnɛ̃/ɛifõnɛ̃/ɛifõnɛ̃] < être chifonné. Survivance. Phonétique : on remarque quelques assimilations de mode d'articulation (nasales).

- [fè pli 16, 17 / fè plũ 7] < faire des plis. Survivance.

- [fè min 5] < faire mine ?

Lexique associé : "défroisser" : [rétiré pli 11, étiré pli dió 20, wèt pli 17] (< retirer, ôter les plis).

B. Carte 816. La variation phonétique est intéressante :

[lã̃dwèt/lã̃drèt/lã̃dwat/lã̃dwa//hã̃dwat/nã̃dwat] : en ce qui concerne les deux premières variantes énumérées, elles évoquent un traitement ancien que nous avons déjà évoqué dans les comm. 79 et 88 (Lepelley 1986 : 328 ; "évolution de e long et i bref latins en position accentuée" ; cf également 279, 318, 535, 805). Le [-t] final prononcé est également une survivance d'une prononciation ancienne (nombreuses attestations dans les données de l'ALHa).

Les deux dernières formes citées offrent une assimilation de nasalité.

Pour dire "mettre" le linge à l'endroit, plusieurs variantes du verbe sont mentionnées : [mété] (< mettre) ; [tunɛ̃/tunɛ̃] (< tourner) ; [viré] (< virer). Le réun. use également de formes issues du verbe "virer".

C. Réun. (ALRé 299) "le lɛ̃z lé sifónɛ̃" (froissé) ; "vi:^r le lɛ̃j bõ kóté, rã̃dɛvi:^r ~, á:^rvi:^r ~, vi:^r le lɛ̃z à lã̃drwá". Guad. (MB) "chifonné" ; (LMPT) "chifonné, bouchonné" ; "alandwèt".

817 "Pliye" rad la (plier) ; 818 Pase (repasser)

A. Carte 817. Cette carte est intéressante dans la mesure où elle offre en particulier des survivances, issues de deux étymons qui sont eux-mêmes des variantes. Leur solide maintien en créole témoigne qu'elles étaient en concurrence en français colonial.

[pliyé] < plier. LGRLF note que ce mot est une variante de "ployer".

[plóyé 1/plwayé/pl^wayé/pl^wayi/ã̃pl^wayé] < ployer. Ce doublet de "plier" est glossé comme "vieux" par LGRLF. Le mot existe en réun. sous la forme "ployé" (replier en roulant). RC (1974 : 669) le classe parmi les allomorphes créoles de mots français (termes techniques ou rares).

[kasé 1] < casser. Néologisme (métaphore).

B. Carte 818. Le verbe le plus cité est [pasé] (< repasser). La syllabe initiale chute par aphérèse.

Vocabulaire associé : le témoin 3 use de la locution [rétire tut pli] litt. "retirer tous les plis", "défroisser" (cf aussi comm. 815). [ʋ eskāpé li 12] < escamper ?, escampe ?, "faire les plis d'un pantalon".

C. Réun. (RC ibid.) "ployé" ; (ALRé 299) "rôpâsé, rôpâsé, á:ʔpâsé, drésé, dékrâzé, etc.". Guad. (MB) "voplé/vlopé" ; "pasé" ; (LMPT) "pliyé, ployé, vlopé" ; "pasé, présé, rêpasé, ripasé, déchifonné".

819 Fè (fer à repasser)

A. Les locuteurs évoquent plusieurs types de fers à repasser. Il n'est pas toujours facile de savoir à quoi correspondent exactement les désignations, sauf dans les cas suivants : "fer en fonte" [fè difé 12, kawó 19, 20], "fer creux que l'on remplit de braises" [fè ɛabō 12], "gros fer à repasser des tailleurs" [fè gus 20], "fer électrique" [kawó a létrisé 4, fè kurā]. Les formes citées ci-dessous n'ont pas de référent nettement identifié :

[fè, fèʔ 19, fè a pasé 16, 20] < fer, fer à repasser.

[fè gus 7, 16] < fer à gousse ? Le témoin 4 use de la forme [kawó bus]. Même étymon ? [kawó, kawó a mē] < carreau. Ce terme technique français désigne le gros fer à repasser des tailleurs (d'après LGRLF). Survivance (RC 1974 : 723 : FEW II/II, 1402, a : "Nfr. carreau "fer à repasser pour rabattre les coutures" (seit Cotg. 1611)).

B. Réun. (ALRé 299) "le kâró, le kâró ɛá:ʔbō". Guad. (MB) "karo" (fer à repasser) ; (LMPT) "fè, kawo".

820 Lanmidon (amidon)

A. Phonétique : coexistent sur cette carte des formes pourvues d'une prosthèse et des variantes dépourvues d'un tel élément. En second lieu, dans les deux cas de figure, nous constatons que si certaines variantes offrent des assimilations de nasalisation (comme la forme citée en entrée), ce phénomène est loin d'être général (voir pts 1, 2, 5, 6, 10, 11, 15, 18, 19, 20).

Les verbes associés sont [ãmidónē, mèt lãmidō] (< amidonner, mettre de l'amidon).

Nulla part n'est cité l'emploi réun. ou guad. issu de la séquence française "l'empois" (cf ci-dessous).

B. Les effets de l'amidon sur le linge : "il le rend lustré ; quand tu le mets, il est beau ; on te demande quelle est la femme qui l'a repassé" (not. 1) ; "il rend le vêtement beau ; quand tu le repasses, il s'éclaire ; c'est surtout vrai pour les "gros bleus" d'autrefois" (pantalons en toile de Nîmes).

B. Réun. (ALRé 300) "lâ pud lârurut, lâ pud mãñòk, le kãj, le kãz, lãpwá:". Guad. "(MB, LMPT) "lanpwa" ; (LMPT) "lanmidon".

821 Kenbe timoun yo pwòp (tenir les enfants propres)

A. Trois verbes sont employés [kēbé/mēnē/kōdzi] < tiens bien (congloméré), mener, conduire.

On peut dire "tenir les enfants propres" ou "tenir les enfants dans la propreté" : [nā pwòpté, nā pwòp, nā bòn p'òpté, nā lapwòpté] < dans la propreté, dans le propre. Dans les deux cas, l'ordre des constituants est celui qu'adopte le français.

"Bien s'occuper des enfants" : [byē ókipé yó 3, byē ókipé timun ↘ ni 17] (< s'occuper de). Le caractère réfléchi du verbe n'est pas formellement marqué.

L'énoncé 19 [kēbé timun nā fré] litt. "tenir les enfants dans le frais" mérite d'être souligné. [fré] fonctionne ici comme synonyme de "propre". Cet adjectif est également souvent associé au bien-être physique, et à la bonne santé. Le témoin 12 use du reste du verbe [rafréci, not.] (< rafraîchir)

Remarque accessoire : en notice 12, le témoin évoque les soins donnés au bébé. On note que plusieurs substantifs sont précédés du morphème [ti] : "petits vêtements (3 occurrences), petite toilette, petit talc". La chose est courante dans le langage adressé à l'enfant ou quand on parle de lui.

B. Réun. (ALRé 303) "ókupé, ókipé lé zāfā, tēni:ʳ lé zāfā pròp, mèt lé zāfā pròp, mèt là pròpté si:ʳ lé zāfā, etc.". Guad. ?.

822 Li pa fè "mennaj" la byen (ménage)

A. [mēnaj/ménaj/mēnay] < ménage. Phonétique : variation [-j/-y] bien attestée par ailleurs (cf, entre autres, comm. 646, 674, 743). L'assimilation de nasalité (régressive) est loin d'être générale. La forme a parfois une valeur distincte ou bien n'est pas citée : il faut savoir qu'elle signifie également "petit ami, petite amie" (cf le français "se mettre en ménage").

Le verbe est [fè] (< faire).

Autres expressions recueillies : [pwòpté] < propreté, [fè {pròpté/pwòpté}] < faire la propreté, [mèt pwòpté, not. 5] < mettre la propreté, [fè ijèn] < faire l'hygiène, [fè lizay] < faire l'usage, [fè twalèt] < faire la toilette, [twalété] < toiletter. Certaines de ces formes sont néologiques (collocations inattestées en français ; changement de référent). Le verbe [pwòpté] semble a priori néologique (transfert de classe) ; cependant l'existence en réun. d'un verbe très voisin –"àpròpté"– conduit à penser qu'il s'agit plutôt d'une survivance. Il en va de même pour le tour [mèt pwòpté nā kay la] qui est tout à fait voisin du tour réun. "mèt là pròpté dā là kàz".

B. En notice 2, nous remarquons une construction intéressante : litt. "le balai je balaie la cour il s'appelle "balai marron"" (= le balai avec lequel...).

C. Réun. (ALRé 303) "mi ókip le ménàj, mi fè mō ménàj" (je m'occupe du ménage) ; "nétwáyé là mézō, fè:ʳ le nétwáyàz, mèt là kàz pròp, mèt là pròpté dā là kàz, apròpté là mézō, etc.". Guad. (MB) "pròpté kàz" (nettoyer).

823 Ala kay "malouk" ! (mal fait)

Les étymons ou séquences-étymons ne sont pas tous identifiés : [maluk] < mal ?, [təak] < ?, [mal fèt] < mal fait, [kwóci/kóci] < crochu, [mal bati] < mal bâti, [salòp]

< salope (changement de référent), [mal mɔ̃tɛ/mal mutɛ] < mal monté, [mastɔk]

< mastoc (restriction de sens).

Nous avons eu l'occasion de préciser, dans un autre commentaire, que [maluk] s'emploie aussi bien à propos d'objets, que d'humains ou même de mots.

Les expressions figées mentionnées en 19 restent relativement énigmatiques : "mi-haut, mi-bas" (= ni haute ni basse ?) ; "elle ressemble à des favoris [gɛdɛg]".

824 Fatra (détritus) ; 825 Pousyè (poussière)

A. Carte 824. La même forme est citée partout. Elle offre par rapport à son étymon "fatras" un changement sémantique (spécialisation de sens).

B. Carte 825. Une seule forme offre une prosthèse (trace de l'article "la"). [r] final postvocalique chute dans tous les cas.

Lexique associé : [pusyè lɛvé 3] "la poussière se soulève" ; [kay la blɑ̃ 1 ap fɛ pusyè] "la maison est blanche, elle fait de la poussière" ; [w ap wuzé pu kué pusyè 7] "tu arroses pour faire retomber la poussière".

C. Réun. (ALRé 304) "là sàlté, lé zò:ʳdi:ʳ" ; "là pusyè:ʳ" ; "ti:ʳ là pusyè:ʳ, ãlèv là pusyè:ʳ". Guad. (MB) "kochònri, kras, malpropté" ; "pousyè" ; (LMPT) "salòpté" ; "pousyè, lapousyè".

826 Yon "nich zariyen" (toile d'araignée)

A. La toile elle-même est dénommée [niɛ] (< niche (FEW VII, 116)), [fi] < fil, et plus rarement [twal 10] < toile. Les désignations de l'araignée sont, dans leur grande majorité, issues du mot français "araignée" : ce mot fait l'objet de nombreux changements phonétiques (prosthèse, simplifications, assimilations de nasalité).

RC (1974 : 659) cite le mot réun. "za:ʳnyé" (araignée) parmi les "déformations aberrantes" de mots français (allomorphes) : bon nombre des variantes phonétiques qui figurent sur cette carte 826 constituent de telles déformations.

B. Identification d'un néologisme d'origine africaine

Un deuxième groupe de variantes : [nasis 6/anasi 8, 15/ãnasũ 14/ãnasi 15], a vraisemblablement pour étymon le mot africain "Ananze" (akan ; groupe kwa) qui est un des noms du héros du cycle de contes dit "de l'Araignée", cycle dont le domaine s'étend, d'après Fortier (1967 : 33) "depuis la côte occidentale [Achanti du Ghana], jusqu'au Congo septentrional [mangbétou, Baramba, Baboua] en passant par le Cameroun et la République centrafricaine [Baya, Mandja et Banda]". Baker (1993 : 146) fournit l'étymon "ananse" (Fante ; groupe kwa)

Il nous paraît important de d'insister sur le fait que le lexème est à l'origine un nom propre, et pas n'importe quel nom propre : celui du héros d'un cycle de contes très connu, partagé par différentes cultures africaines. Cette double caractéristique a favorisé le maintien de la forme en créole où elle est néologique : elle désigne en effet non pas "Araignée", mais une "araignée" (non identifiée). Il s'agit d'un phénomène de transfert de classe sans marque morphologique spécifique qu'on peut comparer avec ce qui s'est produit en français ("Poubelle" > "poubelle" ; *in Arrivé et Al.* 1986). Le mot est au départ un mot particulièrement marqué (un "désignateur rigide"), que la créolisation a pourvu d'une intension et qui n'a pas, de ce fait,

résisté à l'intégration morphologique. Il avait d'autant plus de chances d'être hérité par le créole qu'il se trouvait, de fait, associé à des contes. Ajoutons que s'il est un domaine culturel où la comparaison entre l'Afrique et Haïti est fructueuse, c'est bien celui des contes populaires. Nous avons tenté, dans un travail déjà ancien (Fattier 1985), de faire le relevé de quelques "correspondances" (et divergences) frappantes entre cultures, par le biais de leurs littératures orales, en nous fondant sur la lecture comparée des contes qui figurent dans l'ouvrage de Fortier cité ci-dessus et des contes du corpus ALHa.
Cf également comm. 1892 ("Araignée").

B. Réun. ? Guad. (MB, LMPT) "fil a zarégné".

L'ELEVAGE DOMESTIQUE FAMILIAL

827 Bèt volay (ensemble des oiseaux qui peuvent voler)

A. Dans leur très grande majorité, les témoins citent une forme composée [bèt vólaj/bèḷ vólaj/bèt vólaj/bèt vólaj] dont les constituants ont un étymon transparent : "bête" et "volaille". Phonétique : la variation de la consonne finale [-y/-j] (très courante en créole) ne constitue pas un argument en faveur d'un étymon "volage" (non attesté à notre connaissance en français avec le sens "qui vole"). Le créole offre un changement sémantique (extension de sens) puisque appartient à la catégorie [bèt vólaj] tous les animaux, y compris les oiseaux domestiques et de basse-cour, qui peuvent voler et qui ont des ailes (autrement dit, le terme s'utilise à propos de ce qu'on désignait autrefois du nom de "volatile") : les témoignages rapportés en notices 12 et 19 sont, à cet égard, tout à fait éloquentes. Il ne semble pas que le réun. connaisse une telle extension de sens. Aucun des dictionnaires du guad. consultés n'offre un mot "volay". Il est à noter que le normand offre parallèlement la désignation "poulaille" (= "volailles en général" ; d'après Brasseur 1970).

Deux témoins (5 et 11) mentionnent comme synonyme la variante lexicale [jwazó/zwazó] < (des/les) oiseaux. Phonétique : variation de la consonne initiale [z-/j-].

Pour le témoin 20, [zwazó] est un hyponyme de [bèt vólaj] (cf notice).

En ce qui concerne les équivalents français (français d'Haïti) et scientifiques des noms créoles d'oiseaux cités en notices 12 et 20, se reporter au champ idéologique VIII LES OISEAUX (cartes 1916-1955).

B. A l'instar des auteurs de l'ALRé, nous avons placé la "basse-cour" dans "l'économie domestique" (champ idéologique LA MAISON), plutôt que dans "la vie rurale" (champ V). Cette décision est justifiée par l'habitude créole, constatée en Haïti comme à la Réunion, qui consiste à élever quelques volailles chaque fois que c'est possible.

C. Réun. (ALRé 308) "vólaj" (volaille) ; (RC 1974 : 649) "zozo, zwazo". Guad. (MB) "zozyo" (oiseau) ; (LMPT) "zozyo, zwazo, zwézo".

828 Yon pou (une poule) ; variétés de poules

A. La forme [pul] citée partout est issue du mot "poule". Les témoins lui ont parfois associé le nom de la jeune poule ou du jeune coq (?) : [õ ti pulèt 6, õ ti jẽn ti pul 6, pulèt 13] litt. "une petite poulette, une petite jeune petite poule, poulette".

Autre désignation citée : [pul péyi 12, not. 13] < poule pays : RC (1974 : 831-832) signale l'existence en réun. de ce terme, qui, écrit-il, "toujours postposé, sert à qualifier les productions locales" par opposition aux productions d'importation. Le créole mart. et le français canadien (FEW VII, 469, a) usant également du tour, RC lui assigne une origine française, ce que confirme l'identité du tour en créole haïtien. En haït., les poules d'importation sont dénommées [pul étrājê] (voir not. 13). Les poules locales sont toujours plus petites que les grosses poules d'importation (notice 13).

B. Variétés : avant de fournir la liste des différentes variétés de poules, précisons, comme le font les auteurs de l'ALRé à propos des désignations réun., que la liste ci-dessous n'a aucune valeur scientifique : les critères d'identification sont, comme à la Réunion, très vagues (couleur, qualité ou présence/absence du plumage, grosseur de l'animal, taille de la queue, etc.), et les témoins peuvent fort bien fournir des données contradictoires.

[pul djim 2] < angl. "game". Le guad. (MB) offre "poul gèm" (espèce combative, utilisée pour les combats de coqs).

[pul nwa, not. 10, 12 et 13] < poule noire

[pul twa plim, not. 12] < poule (à) trois plumes

[pul wuj, not. 12 et 13] < poule rouge

[pul blā, not. 10 et 12] < poule blanc(he)

[pul kayèt 13] < poule caillotte (?). Cf guad. (MB) "poul kayé". Le normand offre "caillotte" pour "poule de petite race" (Brasseur 1970).

[poule zēga, not. 13, zēga, not. 12+] < ?. Le guad. (MB) offre "kòk zenga" (= gris avec des plumes blanches aux apparences d'écailles)

[pul pēt, not. 10 et 13] < poule peinte

[pul sēnis, not. 7, sēnis, not. 10 et 13] < ?

[pul kãnèl, not. 7] < poule cannelle. Description : "Elle n'est pas toute blanche"

[pul béd(d/n)ézwèl, bédézwèl, not. 10] < poule du Vénézuéla. Description : "Elle n'a pas de plumes sous le ventre, ça (+ geste) est tout rouge, sa queue est longue".

[pul karèt, not. 10] < ? ; description : "Elle n'a pas de "dessous de jabot" [bā fa] (?) ; elle n'a presque que des plumes droites".

[a^wóma, not. 10] < ?

C. Réun. (ALRé 308) "ēn pul" (une poule) ; "ē tsi pul, ē zēn pulèt, œ pulé, ēn tsi vólaj" (un poulet) ; "pul péi" (poule locale). Guad. (MB, LMPT) "poul" ; (LMPT) "poulèt" (poulette).

829 Yon ti pou (un poussin)

A. Les données nous inspirent différentes remarques.

Les variantes relativement nombreuses comportent dans leur grande majorité le morphème [ti/tsi] "petit" antéposé : [ti pul/tsi pul, ti pul pit^{si}/ti pul pit^{ti}/ti pul piti] < petite poule, ~ petite. Dans un cas seulement, le morphème antéposé apparaît

sous une forme longue : [õ piti pul 15]. Certaines des variantes combinent le morphème court [ti/var.] antéposé avec la forme longue [piti/var.] postposée.

Il y a donc une analogie frappante avec les usages observés en réun., mau., seych. et mart. par RC (1974 : 874-875) ("ti" antéposé/"piti" postposé). Comme le note RC, renvoyant à FEW VIII, 342, b, "ces formes se retrouvent en français régional ou populaire [...]" et dans les français d'Amérique du Nord.

Variantes isolées : [ti pusē 5] < poussin, [ti pitit 6] < (pe)tit petit (cf le réun.), [tɛi piyãp 19] < étymon obscur (mot dérivé d'une onomatopée ?), [ti maymay, ma^hmay ti pul 6] < marmaille. Cette dernière forme lexicale est néologique (changement de référent) : le mot français (familier) désigne en effet, d'après LGRLF, un "groupe nombreux de jeunes enfants, souvent bruyants, exubérants...".

Donnée associée : [m ap fò w kadó õ ti ménaj pul, not. 19] "Je te fais cadeau d'un petit couple de poules" (survivance).

B. Remarque annexe : le témoin 12 n'est pas suffisamment explicite et nous ne savons pas si le composé créole [ti mamay] conserve un sens collectif (groupe de poussins), comme l'étymon. En 16, on trouve l'expression [õ bãn ti pul] où le classificateur [bãn] marque le pluriel collectif (concernant [bãn], voir entre autres le comm. 168 A). Cette valeur est également celle du morphème néologique réun. "bãn" ; cependant, à la différence du mot réun. grammaticalisé qui, selon RC (1974 : 956), antéposé au nom, "sert de marque de pluriel lorsqu'une confusion pourrait s'établir entre singulier et pluriel", [bãn] en haït. ne sert pas à prévenir une confusion entre sing. et plur., évitable par exemple grâce à l'usage d'une des variantes du déterminant pluriel (+ déictique), comme le montrent les énoncés suivants : [tɛi pul la yó 17/ti pul la yó 18] "les petites poules". Il sert plutôt, combiné au déterminant indéfini, à introduire un pluriel collectif. De plus, il conserve la valeur ancienne "grande quantité" dans les tours [õ bãn travay] "beaucoup de travail" (carte 120), [õ bãn póstim] "beaucoup de pus" (carte 424), [õ bãn sãn blãε] "beaucoup de cendres blanches" (carte 740). Il s'agit donc d'une survivance (FEW XV, 1, 53, b, cité par RC op. cit. : «banne, bande, benne, bane : troupe d'animaux ; bande : grande quantité (par ex. de pommes de terre)»).

C. Réun. (ALRé 308) "ẽ pusē, ã tɛi pulé, ã pɛsi pitit, ã pɛsi pulé, ã tɛi pusē, etc.". Guad. (MB) ? ; (LMPT) "tipoul".

830 Yon kòk (un coq)

A. Tous les témoins mentionnent la forme [kòk] < coq. En 13 et en 16, est citée une autre variante [kòk pul] (litt. "coq poule") qui s'explique quand on sait que [kòk] est l'une des désignations du cocotier dans le Sud.

Le coq de combat est dénommé selon les lieux [kòk gagè 1] litt. "coq de gaguère" (du nom de l'arène où ont lieu les combats), [kòk kalité not. 13 et 16] "coq de qualité", [kòk batay, not. 13] "coq de bataille".

Les [kòk péyi] (coqs locaux) ne combattent pas, à la différence des coqs de combats (souvent originaires de la République Dominicaine voisine, ou d'origine parfois encore plus lointaine, ce que le témoin 13 ne précise pas).

En notice 13, le témoin signale l'existence de nombreuses variétés de coqs : [gẽ dé kalté papa, kòk !] "il y a beaucoup de qualités de coqs mon cher ! Des coqs et des coqs !". Celles d'entre elles qu'il énumère ont un correspondant chez les poules.

B. Réunion. (ALRé 308) "ǎ kòk" ; "kòk bātày, kòk lèspès, etc." (coq de combat). Guad. (MB) "kok" ; "kok zenga" (gris avec des plumes blanches aux apparences d'écailles) ; (LMPT) "kòk" ; "kòk gyenm".

831 Yon "manman poule" (mère poule)

A. En faisant abstraction du caractère plus ou moins nasalisé de la première voyelle, nous pouvons dire que la forme est la même partout. L'étymon est transparent : "maman poule". Des emplois voisins sont attestés en Réunion et en Guad. Survivance.

B. Réunion. (ALRé 311) "ē mè:^r pul, ē māmō pul, ē mómō pul, ē māmō pul" (une poule qui a des poussins). Guad. (MB) ? ; (LMPT) "manman-poule".

832 Kouve (couver)

A. Le mot, issu du mot "couver" est répété à l'identique sur tout le réseau d'enquête. Survivance.

En 3 et 5, nous remarquons deux témoignages (en apparence) contradictoires : "Ça c'est quand elle ne couve pas : elle fait vingt-deux jours" ; "Quant à couver c'est vingt-deux jours".

Deux témoins (7, 20) font allusion au cycle ponte-couvaison-éclosion. Dans les deux cas, les témoins attribuent l'éclosion à la poule : [li kalé] "elle fait éclore (les poussins)" (< fr. écaler).

Donnée associée : [pul kuvé 12] "poule couveuse".

Sur la carte 865, le verbe est employé avec une préposition : [li kuvé su ti pul la, not. 1] "elle couve sur les poussins".

B. Réunion. (ALRé 311) "ē pul i kuv, ēn pul kuvèz" (une poule qui couve). Guad. (MB, LMPT) "kouvé".

833 Ponn (pondre)

A. [pōn/pōñ, pōn zé/pōñ zé] < pondre (des) œufs. Survivance. Phonétique : apocope de la consonne finale. Il est à noter que ce verbe s'emploie aussi avec le sens de "être pondu" : [zé a fèrèk pōn, zé a tu éó] "L'œuf fait rien que d'être pondu, l'œuf est tout chaud" (voir carte 863, not. 3).

Le témoin 16 use du tour [li fè ò zé] < faire un œuf.

"Une (poule) pondeuse" : [pōdèz 13].

En 6, nous remarquons la forme [sòt su nié l_é] où la préposition [su] assume la valeur "de dessus".

B. Réunion. (ALRé 311) "ēn pul pōdèz, ~pōdèz, ēn pul pōdāt, ēn pul i pōn". Guad. (MB, LMPT) "ponn".

834 Yon jenn kòk (un jeune coq)

A. L'adjectif [jēn/jēñ/jèn] (< jeune) alterne ou se combine avec [ti/t^yi/t^si] (< petit). Deux types de combinaisons sont attestés : [ō jēn ti kòk/var.] (formule la plus

courante et qui conduit à analyser [ti-] comme une sorte de préfixe) et [õ ti jẽn kòk 6] (une seule occurrence).

En 5 et en 20, on trouve un lexème d'origine inconnue : [ti pòy, õ jẽn ti pòy] (< espagnol ? : on trouve dans le vocabulaire du combat de coqs quelques emprunts à l'espagnol de République Dominicaine ; cf comm. 1270-1291) .

B. Les témoignages consignés en notices 3, 14, 17, 18 font tous, d'une manière ou d'une autre, allusion au fait que, quand le coq est jeune, les œufs ne peuvent pas être fécondés. Le témoin 19 dit que le jeune coq ne rapporte pas : [li pa nã rapòté]. Les témoins de l'ALRé font la même observation à propos du coq qui "fait ses plumes".

C. Réun. (ALRé 310) "õ jẽn kòk". Guad. ?.

835 Yon ze poul (un œuf de poule)

A. [zé/zé 6, 10, 14, zé pul/zé pul 6, 17] < (les/des) œufs de poule. Prosthèse générale. Que les témoins s'en tiennent à la désignation de l'œuf en général ou à celle de l'œuf de poule, nous constatons dans les deux cas, que certains d'entre eux maintiennent une voyelle arrondie.

B. L'auxiliaire aspectuel [fèk] ("proximité d'après", Pottier 1987 ; < "ne faire que de") apparaît dans les tours suivants : [zè a k fèk fèt, zé a éó, not. 14] "L'œuf qui vient d'être fait, l'œuf est chaud" ; [õ zé k fèk fèt ; gadé pul la lagé õ zé atè a ; õ zé k fèk fèt ; õ zé k fèk põn, not. 16] "Un œuf qui vient d'être fait ; regarde la poule a largué un œuf par terre ; un œuf qui vient d'être fait ; un œuf qui vient d'être pondu". Cf également in comm. 833 la variante [fèrèk].

C. Réun. (ALRé 311) "õn èf, õ zé, õ zèf, è zèf, etc.". Guad. (MB) "zè" ; (LMPT) "zé".

836 Yon ze fre (un œuf non fécondé)

A. "C'est un œuf que la poule a pondu aujourd'hui, hier ou bien maintenant" (not. 5). "Un œuf non fécondé c'est un œuf qui n'a pas eu le temps de... la poule ne l'a pas couvé".

Les formes citées en 7 font référence à l'œuf en cours de couvaison et non à l'œuf non fécondé : "Quand il n'est pas à terme, il n'écloît pas ; on l'appelle "œuf couvé" (not. 7).

L'œuf non fécondé reçoit les désignations suivantes : [zé nuvo 1, zé fʁé 2/zé fré 3, 7+, 10, 12, 18/zé fré 19+] < (des/les) œufs nouveaux, ~ frais. On peut dire que "l'œuf n'est pas plein" : [zé a pa plè 12].

B. Réun. (ALRé 311) "õn èf klè:f". Guad. ?.

837 Chante ze (chanter, en parlant d'une poule)

A. Certains témoins emploient un verbe distinct selon qu'il s'agit pour la poule de "caqueter", c'est à dire de "glousser au moment de pondre" et/ou de "chanter après la ponte". Mais ils ne s'accordent pas toujours sur le contenu des dénominations (ce

que nous avons signalé en ajoutant, à la suite des formes consignées sur la carte, les mentions "avant la ponte", "après la ponte").

Il est intéressant de constater que des lexèmes qui ne sont peut-être au départ que de simples variantes lexicales dans le français colonial de Saint-Domingue sont investies par la suite de fines nuances sémantiques. Il convient cependant de remarquer qu'une distinction du même type est parfois attestée en réun. : "kraké" (avant)/"kākāyé" (après) (cf ALRé 311).

Nous relevons trois séries de formes :

[kadasé 1/kudasé 5/kōdasé 5, 7/kòdasé 5, 13/kōdasé 6/kódasé 10, 14/kadaé 20]

(< codecéquer). Brasseur (1970 : 85) cite un verbe normand très voisin du point de vue formel : "D'une poule qui veut couvrir, on dit qu'elle ... *codaque, codecèque, caquette*". Survivance.

[kakayé 3, 5, 19/kakayé 4] : il est certain que l'étymon est également un mot dialectal. RC (1974 : 716) mentionne l'existence du terme "kakayé" en réun., mau., rod., seych. Son aire d'emploi est, écrit-il, nettement dessinée (référence à FEW II, 47, b : « Mfr. cacailer Belleau « caqueter », Bellême id., Charnie cacâillé, bmanç. hmanc. Sologne cacailer, Loir. ch. kakaye ; Vendôme «glousser». »).

[ɛāté 3, ɛāté zé 1, 2, 4, 6+, 7+, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18] < chanter les œufs. Cette locution verbale, plus transparente que les deux verbes précédents, est souvent mentionnée.

Les poules chantent également quand elles ont besoin du coq (not. 4, 8). D'une poule qui chante dans l'espace qui entoure la maison, on dit qu'elle "chante (comme un) coq" ; ce n'est pas bon (not. 7).

Voir également la carte 867 ("Caqueter").

B. Réun. (ALRé 311) "lā pul i kākāy" (la poule chante après la ponte) ; "kraké" (chanter en faisant le nid ou au moment de pondre). Guad. ? .

838 La poule chante comme un coq

A. Les formes [ɛāté kòk] (litt. "chanter coq") mentionnées un peu partout semblent comporter une ellipse : les témoins 3, 11, 15, 17 citent des tours plus complexes où s'expriment des comparaisons et où le verbe de la subordonnée est ellipsé : [yi ɛāté kuwè kòk, pul la ap ɛāté k(u)wè kòk, li ɛāté ku wè kòk ; li kōn ɛāté kwè kòk] "Elle chante comme un coq ; il lui arrive de chanter comme un coq". La conjonction apparaît sous deux variantes : [kuwè/kwè]. Il semble qu'à l'origine de cette conjonction, on ait un tour du type "comme tu vois" [ku ɛ u wè], ou même du type "comme voir" [ku wè]. Le même changement phonétique (fr. "comme" > cr. [ku]) s'observe dans l'adverbe [kunyéla/var.] "maintenant" (issu de la conglomération de "comme on est là") et dans la conjonction [tākū] "comme", issue du français "autant comme" (congloméré). Il est à noter qu'une variante [tākòm] est également attestée dans le corpus de l'ALHa.

[klarinē 18] : l'étymologie n'est pas claire : < fr. clarine ? Ce mot français "littéraire ou "régional" est glosé "sonnette attachée au cou du bétail lorsqu'il paît [...]" (LGRLF). L'étymon pourrait être "claironner".

B. La plupart des témoins voit dans le fait que la poule chante comme un coq un mauvais présage : c'est un "mauvais signe" [sinas, notices 1 et 7] (< sinistre + désastre ? ; mot-valise ?) ; l'annonce d'un malheur (notices 5, 11, 15) ; ça n'annonce